

**BLAGNAC
QUESTIONS D'HISTOIRE**

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 8 (Novembre 1994)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

TABLE des MATIERES

Les Blagnacais, Vichy et l'occupation allemande	1
L'église Saint-Pierre	7
La constitution civile du clergé : ses effets à Blagnac et dans la Haute-Ariège	14
Blagnac, petit village	19
Il y a cent ans... une école publique de filles	22
La nouvelle école de filles... et la guerre	33
Carnet de route d'Antoine Dessaux (10 mai au 15 août 1940 (suite et fin)	36

Responsable de publication : Germaine Ricard

Comité de Rédaction : Alain Lauret - Suzanne Béret - Daniel Bonzom - Henri-Robert Cazalé
Jeannette Weidknnnet - Gabrielle-Renée Mezeix

LES BLAGNACAIS, VICHY, ET L'OCCUPATION ALLEMANDE

La ville de Blagnac vient de célébrer avec éclat et émotion la Libération de la commune. Notre revue se doit d'essayer d'analyser ce que fut la "Résistance" qui précéda et favorisa cette Libération. Tâche très difficile car beaucoup d'acteurs ont disparu, certains hésitent par pudeur à témoigner en songeant à leurs anciens compagnons. Enfin, le "secret" étant la condition essentielle de la sécurité; pas de récits aux amis ou aux membres de la famille.

LA RESISTANCE S'ORGANISE

Comme partout en France, après la stupeur et le désarroi de la défaite de mai-juin 1940, le régime de Vichy apparaît progressivement sous son véritable aspect; l'occupation allemande à partir de novembre 1942 dissipa bien des ambiguïtés.

Peu à peu la "Résistance" s'était structurée et unifiée sous la conduite de Jean Moulin, délégué dans ce but par le général de Gaulle. Les divers mouvements, regroupés dès 1943 dans le Conseil National de la Résistance (CNR), élaborèrent un "programme d'action de la Résistance" en mars 44, prévoyant la reconstruction politique et économique de la France après la Libération.

Mais il faut préparer cette Libération. La France est divisée en plusieurs régions. Blagnac, avec la Haute-Garonne et les départements de la région toulousaine, faisait partie de la région IV dont la responsabilité militaire fut confiée par le général Koenig au colonel Ravel (présent à Blagnac lors des cérémonies de commémoration de la Libération), celle du département étant attribuée au professeur Vernant (alias colonel Berthier). Le pouvoir civil, lui aussi très structuré, était assuré par le Comité Départemental de Libération (C.D.L.) où siégeaient des représentants des divers mouvements de Résistance et présidé par (Jean) Carovis. Enfin le pouvoir central était représenté par (Jean) Cassou, commissaire de la République, blessé

très grièvement dans la nuit du 19 au 20 août 1944 et de ce fait remplacé par Pierre Bertaux.

LE MAQUIS DE SAINT-LYS

Dans notre commune, la Résistance fut présente. C'est le maquis de Saint-Lys qui regroupa le plus grand nombre de Blagnacais, recrutés en grande partie dans le milieu du rugby. (ne pas oublier les Blagnacaises qui assuraient les liaisons). Lors des cérémonies du cinquantenaire de la Libération, Robert Rabary, inaugurant la place Jean-Louis Puig, évoqua son histoire avec émotion. Du 7 au 12 juin 1944 ce maquis a regroupé 160 résistants de 17 à 55 ans, appartenant aux mouvements "France au Combat" ou "Franc-Tireur" qui répondaient ainsi à l'appel des "Mouvements Unis de la Résistance" au lendemain du débarquement en Normandie des troupes alliées. Son issue fut fatale. On sait depuis peu, d'après un document émanant des archives allemandes, publié dans le numéro 7 de notre revue, comment un bataillon du 3^e régiment "Deutschland" de la division SS "Das Reich" au retour de sa mission de "nettoyage" des maquis de Betchat et de Nestos, reçut par radio à l'Isle Jourdain, le 12 juin l'ordre de modifier sa route pour se diriger vers Saint-Lys. Les causes de cet ordre sont confuses : dénonciation ? action de représailles après un accrochage avec une auto allemande le 11 juin ? Quoi qu'il en soit les assaillants sont nombreux, près de six cents, supérieurement armés alors que les maquisards attendent un parachutage d'armes imminent, qui aura lieu trop tard dans la nuit du 12 au 13, après la bataille. Le bilan est lourd, 12 paysans et 9 maquisards tués, parmi lesquels Jean Chaubet responsable départemental de "Franc-Tireur". Certains survivants rejoindront le maquis Roger près de Grenade.

A Blagnac, ce sont les anciens combattants du maquis de Saint-Lys qui

assurèrent, sous la direction de Jean-Louis Puig, la succession de la municipalité en place, le 20 août 1944.

AUTRES RESISTANTS

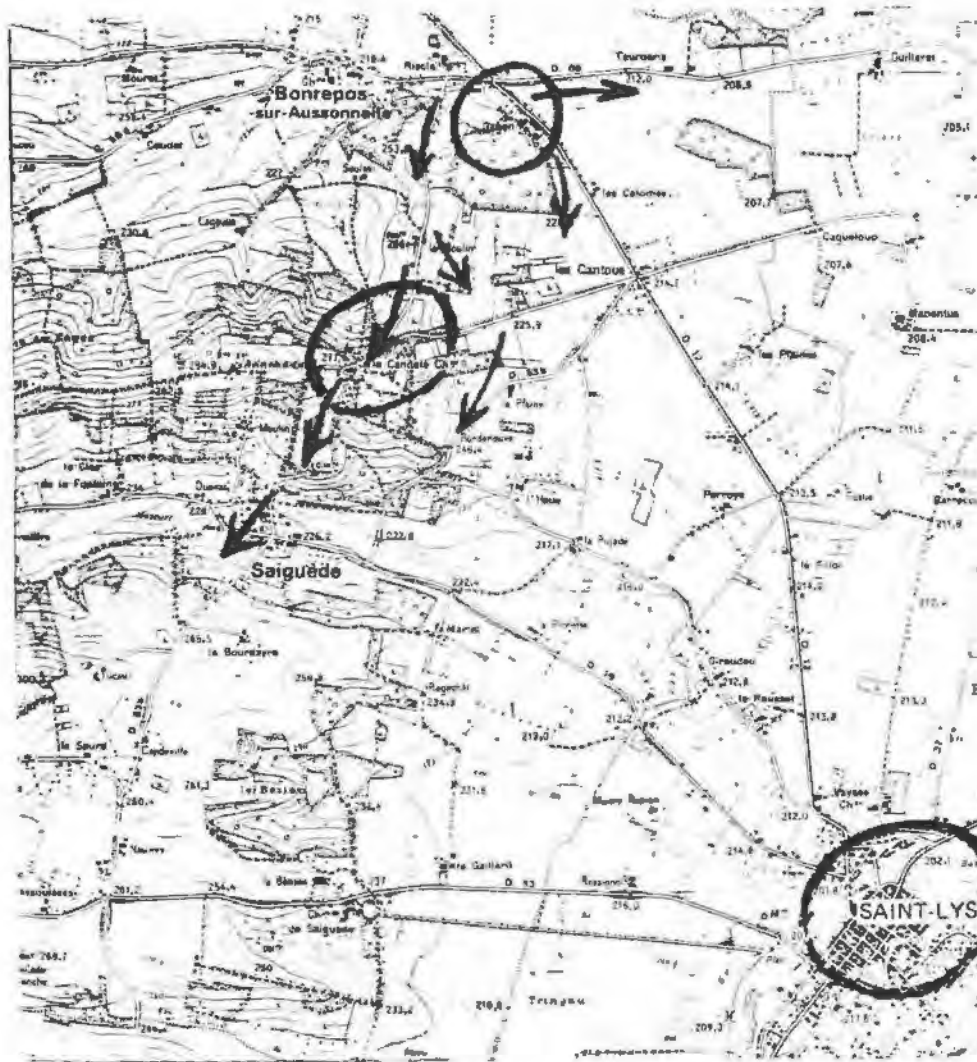
La participation à ce maquis est une des manifestations de la Résistance dans notre commune. D'autres actions, mouvements organisés, réactions des habitants confrontés à des situations inédites, diffusion de la presse clandestine, il est impossible de tout recenser. Cet article n'est qu'un essai bien incomplet qui nécessite des recherches plus approfondies.

On sait toutefois que d'autres habitants de la commune furent en liaison avec divers mouvements de Résistance. Ainsi, deux documents, dont l'un porte les signatures de Curvale et Lucie Aubrac, attestent que "Paul" Vergé, restaurateur bien connu à Blagnac, a fondé en mars 1941 "le groupe de Libération à Blagnac" qui "a rendu les plus grands services à la Résistance soit en effectuant des liaisons périlleuses, soit en fournissant des renseignements sur l'organisation ennemie". En août 1943, l'hôtel des Terrasses fut réquisitionné et le groupe continua son travail sans Paul Vergé.

MEDECINS POUR CLANDESTINS

Un comité médical de la Résistance avait été fondé dont les responsables étaient à Paris, les professeurs Robert Debré, Milliez, Pasteur Vallery-Radot, à Toulouse, les professeurs Bugnard, Jean Baudot, Guilhem et Soula,. Ce comité avait à Blagnac deux représentants qui, secret oblige, tout en se connaissant, ignoraient mutuellement leur activité.

Ainsi nous avons un document attestant que Madame Garcia, ayant suivi des cours de secourisme clandestins, "utilisait son domicile pour des réunions elles aussi clandestines et comme relais à des blessés vers le maquis de Rieumes" Nous connaissons mieux, actuellement, l'activité du docteur Léon Contie, membre fondateur de notre



Trajet de l'attaque allemande contre le maquis de Saint-Lys.

association, grâce à son témoignage ayant permis au Cerravhis de réaliser une cassette vidéo. Faux certificats médicaux délivrés à des requis pour le STO ou à des juifs susceptibles d'arrestation, soins donnés aux résistants clandestins blessés ou malades, organisation des secours lors des combats à l'Isle Jourdain, les risques pris étaient importants, comme ce certificat de maladie délivré à Marcel Langer, arrêté deux jours après, puis condamné à mort, certificat qui valut au docteur la visite de la police. Il put, heureusement, prouver sa sincérité et l'existence d'anciennes relations sportives. Récemment, le 24 septembre dernier, au cours d'une cérémonie fraternelle, le colonel Ravel a remis au docteur Léon Contie les insignes de chevalier de la légion d'honneur.

LA GENDARMERIE

Le rôle de certains gendarmes et de leur brigadier mériterait d'être mieux connu. Des personnes en danger, en particulier des Juifs et des Espagnols, furent prévenus avant d'être arrêtés et eurent le temps de s'enfuir. Certains Juifs furent mis en sécurité au Monastère de la Trappe près de Cadours, on ignore de quelle manière. Les Allemands, intrigués et furieux de ne jamais trouver leurs victimes, déplacèrent la gendarmerie ! Un gendarme ayant arrêté un communiste de l'A.I.A. et le conduisant à Toulouse, fut assez négligent pour lui permettre de s'enfuir dans les rues toulousaines, en sautant du tramway en marche près du Pont-neuf. Il fut d'ailleurs muté. Mais Monsieur Bessagnet, brigadier de gendarmerie pouvait dire longtemps après au Docteur Contie "vous savez, nous n'étions pas dupes, nous savions ce que vous faisiez".

RESISTANCE DIVERSIFIÉE

D'autres organisations de Résistance furent représentées, l'Union des femmes françaises, la MOI, le maquis Roger, le PCF, les MUR et les FTP dont nous parlerons dans la suite.

Il ne faut pas oublier les Espagnols républicains, vaincus par les

armées de Franco et qui continuaient à Blagnac, comme partout en France, leur lutte contre le fascisme dans une organisation spécifique.

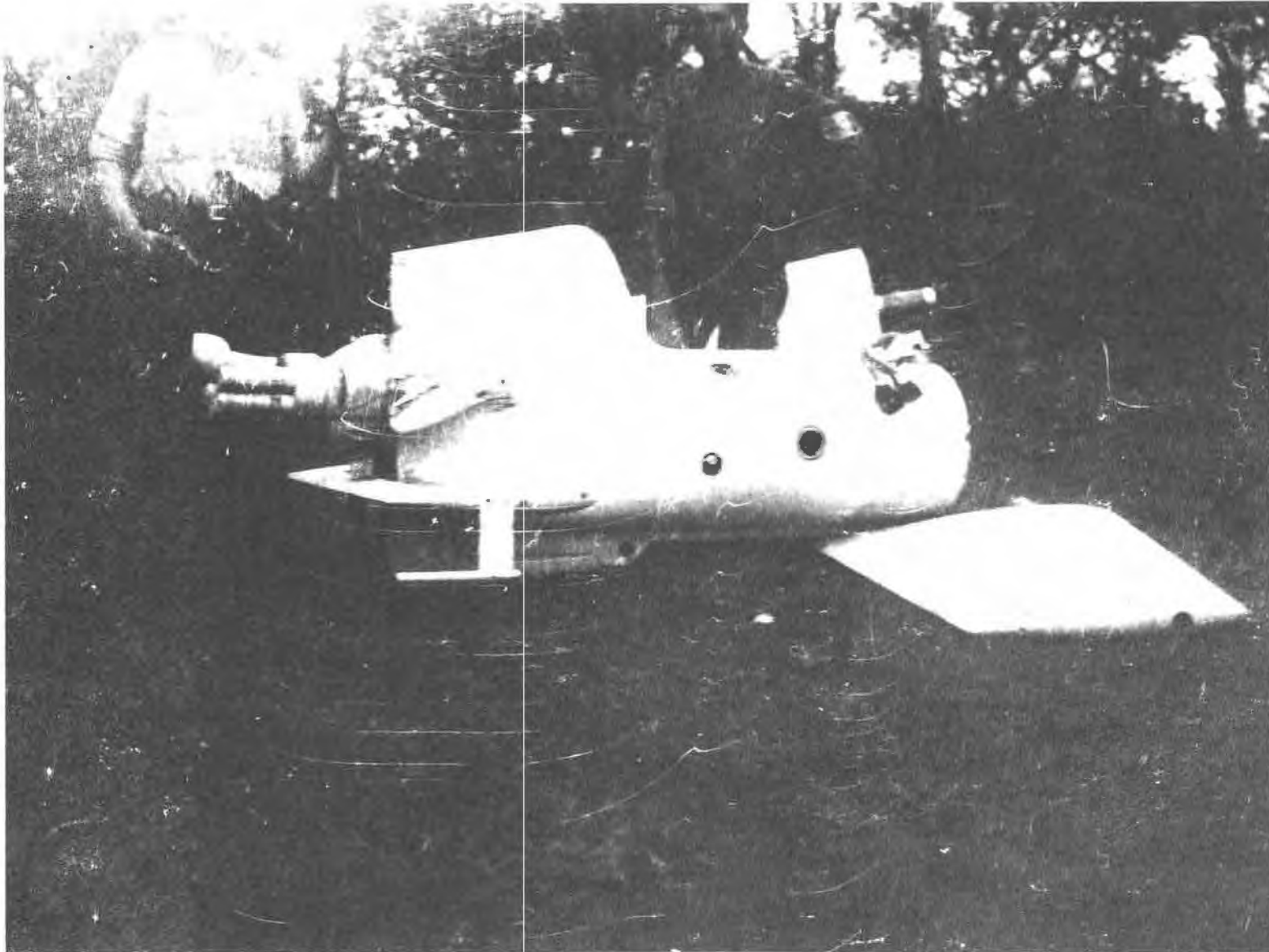
A L'USINE D'AVIATION

La présence de l'usine d'aviation et de l'aérodrome, occupés par l'Armée de l'Air allemande dès novembre 1942, prédestinait Blagnac à une forme de résistance bien particulière. A l'usine, où l'on réparait les appareils allemands accidentés au combat, très nombreux furent les sabotages plus ou moins spontanés (sans doute à l'origine de la chute d'un avion sur l'église en mai 1944), importantes les distributions de journaux clandestins, l'activité syndicale; la formation du Bataillon Dewoitine de 250 hommes, rattaché au maquis Roger sous la direction de Jean Carovis.

Dans une grange, avenue de Cugnaux, Adrien Alfred Tranier dirigeait un petit groupe de compagnons sélectionnés par la S.N.C.A.S.E.



Les "Compagnons" et la "Bugatti de l'Air" dans leur atelier, après la Libération.



Les FFI du maquis Roger près des débris d'une des bombes V1 destinée aux Londoniens et détruite par les Allemands la nuit de leur départ.

Dissimulés derrière une meule de foin, n'ouvrant le portail qu'aux initiés possédant le code, ils construisaient mystérieusement malgré toutes les interdictions allemandes un avion révolutionnaire, sans queue ni fuselage, qu'ils avaient baptisé la "Bugatti de l'air".

Cette "Aile volante SE 2100", avion de tourisme et de sport, conçue par l'ingénieur André, avait d'autre part pour but l'essai d'une voilure à géométrie triangulaire (DELTA) formule exploitée plus tard et dont ont bénéficié les avions de chasse d'après guerre (Mirages etc...).

Le noyau de spécialistes occupés par cette aile volante constituait une certaine réserve de future maîtrise de l'usine nationale S.N.C.A.S.E. soucieuse de soustraire ce personnel au travail en Allemagne.

Le premier essai en vol a eu lieu le 25 juillet 1945 sur le terrain de Francazal avec aux commandes le chef pilote d'essai M. Nadot.

Ajoutons que peu de temps avant la Libération, et à grands coups de bottes contre le portail, trois Allemands (2 officiers imposants et un civil) ont exigé l'ouverture du portail aux cris de "Was ist dass" (qu'est-ce que c'est ?). Ils ont vérifié les plans au sujet d'un armement éventuel.

D'autre part le premier avion quadrimoteur LANGUEDOC (Bloch 161) sorti pour les Allemands a été posé volontairement "sur le ventre" par l'équipage de la SNCASE (sabotage rendant l'avion inutilisable pour des mois).

SERVICES DE RENSEIGNEMENTS

La résistance à l'usine se préoccupait surtout de ralentir ou de saboter les réparations. Mais elle eut aussi le souci de renseigner Londres sur les positions et mouvements de l'armée allemande.

Léopold Galy, pilote d'essai chez Dewoitine, tout en pilotant, après novembre 1942 les avions ennemis, prenait des photos aériennes de Blagnac ou d'autres points stratégiques.

Des Blagnacais profitèrent de leur situation sur le terrain pour effectuer des observations. C'est ainsi que André Mot et Robert Rabary appartenant aux M.U.R. remarquèrent que des "petits avions"

semblaient accrochés à d'autres appareils. Un croquis fut transmis. On sut plus tard que les Allemands transportaient ainsi des fusées destinées à bombarder Londres. Robert Rabary et André Mot localisèrent sur des cartes l'emplacement des bombes. Ils venaient ensuite constater les effets des divers bombardements, accompagnés de leur cheval tirant une charrette.

Le n° 6 de notre revue a publié un document et des croquis réalisés par le réseau de renseignements des F.T.P.F.

Tous ces témoignages acheminés vers Londres permettaient à la R.A.F. d'effectuer des bombardements plus précis et plus efficaces.

ACTIVITES MULTIPLES

Enfin, il y eut une multitude d'actes isolés que l'on découvre au hasard d'une conversation ou lors d'une visite à la Maison de l'Histoire.

- Chaudrons et objets en cuivre, en étain, en nickel, fusils de chasse, denrées diverses, toutes choses réquisitionnées et dissimulées.

- Transmission de nouvelles, cachées par la presse officielle mais données par la radio de Londres, de Genève, de Moscou, ou par la presse clandestine ou par de simples observations individuelles.

- Blanchisseuses dont les voyages fréquents à Toulouse avec leur chargement de linge, faisaient des agents de liaison parfaits pour transmettre des messages ou transporter des armes.

- Et dans les maisons occupées, camoufler la salle de bains, demander à un enfant qui en est pourtant privé de rendre le bonbon ou le morceau de chocolat que lui a donné un soldat allemand.

- Et cet officier allemand qui, occupant une chambre réquisitionnée, n'a jamais franchi la barrière morale dressée par ses hôtes à l'entrée de la salle commune. Sur un sujet semblable, l'écrivain et résistant Vercors écrivit un très bel ouvrage "Le silence de la mer" dont on fit un film après la guerre.

- Et ces deux jeunes gens, arrêtés lors du passage de la ligne de démarcation et qui avaient réussi à s'enfuir. Sans papiers d'identité, sans valise, ils voulaient rejoindre Alger. L'un d'eux étant le fils d'un

inspecteur primaire de Normandie, ils s'adressent au directeur de l'école. Confiance, imprudence, mais succès ! On leur fournit nourriture, vêtements mais surtout possibilité d'avoir de faux papiers, et contacts nécessaires pour franchir les Pyrénées.

Des requis pour le STO partirent au maquis. L'un d'eux, très malade revint se faire soigner chez ses parents. Le Docteur Contie ne put le sauver; il lui procura de faux papiers d'identité qui furent utilisés lors de son inhumation. D'autres furent cachés dans leur famille. L'un d'eux ne repartit pas en Allemagne, lors d'une permission. Aux gendarmes venus le chercher, son épouse montra une lettre qu'il venait de lui envoyer récemment, lettre qu'il avait prudemment confiée à un ami complaisant resté en Allemagne. Les gendarmes repartirent, satisfaits de la réponse. Hubert Laballe était caché dans le grenier au-dessus de leur tête.

BLAGNACAIS A TOULOUSE

Connait-on suffisamment la participation à la Résistance, sur leur lieu de travail, des Blagnacais à Toulouse ? Elle était pourtant réelle.

Chez les cheminots, dans les usines de la Chiers, au Béarnais, à l'usine à gaz, à la Poudrerie, à la Cartoucherie, liste incomplète sans doute.

Dans les magasins aussi : à Printafix où Germaine Ricard alla récupérer des documents cachés par un résistant arrêté par la Gestapo, ou dans son magasin de la rue Lafayette, en camouflant trois aviateurs américains dans les sous-sols, pendant trois jours et quatre nuits.

Après la Libération, certains de ces Blagnacais, engagés dans des groupes armés, continuèrent à Toulouse la chasse aux miliciens réfugiés sur les toits; d'autres les rejoignirent alors comme Henri Mounibas avec le groupe FTP des Sept-Deniers; enfin, Roger Panebeuf fut de ceux qui s'engagèrent dans la 1ère armée, colonne Schneider.

TOUT EST UTILE, TOUT EST DANGEREUX

Il n'y avait pas de grandes et de petites actions. Chacune était utile. Le travail des mouvements organisés regroupant un nombre relativement

faible de "résistants" n'était rendu possible que par cette participation progressive de toute la population (à part une faible minorité, très dangereuse) transmettant les nouvelles, ravitaillant les maquis, hébergeant des clandestins, feignant d'ignorer des activités bizarres qu'elle constatait, devenant peu à peu solidaire de cette lutte clandestine. Tout était dangereux, ramasser un tract, le donner à son voisin, glisser un journal dans une boîte aux lettres, porter des documents dans une pompe ou un guidon de bicyclette, aussi dangereux que d'imprimer des journaux, que de porter ou utiliser des armes. Tout par contre, devient si simple quand l'issue n'a pas été tragique et qu'on peut raconter l'anecdote cinquante ans après. Quel bon tour on a joué à l'ennemi ! Avec modestie on tait l'angoisse et le courage qu'il a fallu.

Blagnac connut ainsi cette vie souterraine animée par le désir de "faire quelque chose pour en sortir".

La joie de la Libération tant attendue fut à la mesure de toutes ces inquiétudes.

Le parfait camouflage de toutes ces activités explique les difficultés rencontrées pour les mettre en lumière. Toute recherche sur ce sujet est inachevée, cet article en particulier.

J WEIDKNET

BIBLIOGRAPHIE

- Goubet Michel / Debauges Paul
- "Histoire de la Résistance en Haute Garonne" - Editions Milan 1986.
- Ville de Toulouse : Bulletin municipal numéro spécial consacré à la Libération octobre 1944.
- "Blagnac, Questions d'Histoire" revues n° 6 1993 et n° 7 1994
- Revue "Résistance IV" n° 7 mars 1979
- Revue "Résistance IV" n° 8 juin 1979
- CERRAVHIS - Cassettes vidéo
- "Des Ateliers aux pistes" 1990
- "Sept à Blagnac" 1990
- "Portrait du Docteur Contie" 1994

SOURCES

- Archives "Maison de l'Histoire" Blagnac
- Archives municipales Blagnac
- Témoignages divers
- Souvenirs et documents personnels
- Le document issu des archives militaires allemandes a été communiqué gracieusement par Monsieur Bordes.

L'EGLISE SAINT-PIERRE (suite)

Le livre de Monsieur Bertrand Lavigne sur l'histoire de notre cité comporte une illustration, dont nous n'avons pu retrouver l'original, montrant une "vue cavalière de Blagnac en 1320" (voir n° 7 de la revue). Comme vous pouvez le constater un clocher-mur se situe, à l'opposé du clocher actuel côté Garonne. Toute personne possédant des documents relatant l'ouverture de plusieurs portes principales successives, est priée de bien vouloir contacter, par l'intermédiaire de l'Association, Gabrielle-Renée MEZEIX ou Daniel BONZOM car nous possédons peu d'éléments sur l'évolution architecturale de l'Eglise Saint-Pierre.

Voici par ordre chronologique, la suite des connaissances que nous possédions sur l'Eglise de Blagnac car nos investigations actuelles, et nos découvertes prendront plusieurs numéros de notre revue (voir "la Dépêche" de juillet article de Daniel Bonzom).

1647

Le 11 juin visite de Monseigneur de Montchal, archevêque de Toulouse. Il est consigné au procès verbal de visite que l'église se composait de :

- La Chapelle Saint-Jacques en face la sacristie, dans le chœur,
- Dans la nef du côté de l'Evangile de la Chapelle de la Magdeleine,
- Du même côté de la Chapelle de la Passion,
- Du côté de l'Epître la Chapelle Saint-Roch.

1673

Le 30 octobre, baptême de la grande cloche.

1714

Le clocher contient quatre cloches, les gages du carillonneur, monteur de l'horloge sont de six livres l'an.

1728

La grosse cloche fut fondue. Elle avait été baptisée par le Curé Seguy en tenue de baptême, par Monsieur de Castanier d'Auriac propriétaire du nouveau Château et par Guillaumette d'André, Baronne de Blagnac et veuve de Claude Amieu. On note "... que cette cloche est souvent refondue et qu'elle ne fait pas l'usage de la Cloche Saint-Jacques, tenue, elle, en baptême par Charles Dumont et Marguerite Devoisins en 1675" (et qui fonctionnait encore en 1850).

1733

Le 12 juin, la foudre a endommagé la flèche du clocher ainsi que quelques pièces de bois supportant les cloches.

1737

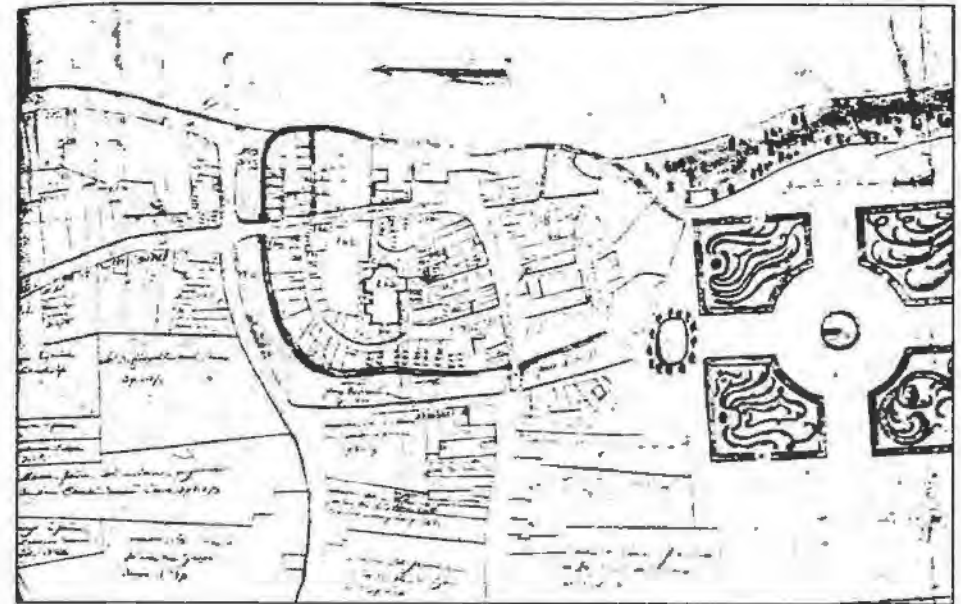
Le 7 avril, Monseigneur de Bretons de Crillon archevêque de Toulouse ordonnera enfin les réparations.

1737

Le 4 juillet, "la grande cloche a été solennellement bénie par nous Michel Darmengaud curé du lieu soussigné

Parrain Etienne Jean Baptiste Damien Chevalier président trésorier en la généralité de Montauban Seigneur et Baron du présent lieu.

Marraine Dame Marie Thérèse de David son épouse consuls : Guillaume Cendrau, Louis Lanes, Guillaume Lussan et François Marceillac en foy de ce" (Tous en livrée consulaire)



Plan cadastral du XVIII^e siècle (extrait)

ANNO DOMINI
 MINICAEIN
 ARNA
 SM SM
 X III V III NIND
 B A S I I N

ANNO DO

MINICAEIN

ARNA

SM SM

ANNO DOMINICAE INSCRIPTIONIS MILLESIMO SEXAGESIMO TREDECIMO

Etat actuel d'une inscription figurant sur une pierre de l'église et dont parlait Monsieur Lavigne en 1875 (voir revue n° 7)

1746

Le 10 mai, Monseigneur Charles Antoine de la Roche Aymon, archevêque de Toulouse fait noter sur le procès verbal de visite :

- l'église de Blagnac a quatre chapelles, Saint-Jacques, Sainte-Anne, du Crucifix et Sainte- Blaise;

- le pavé de l'église n'est pas en état, des excavations sont dues aux sépultures qui devraient être couvertes de grandes dalles;

- il conviendrait de transporter, du coin mal éclairé sous la tribune, à la chapelle Sainte-Blaise fort négligée, les fonts baptismaux (ils contenaient à l'époque le coffre des archives de la commune);

- le chœur ou sanctuaire, fort restreint, est séparé de la nef par une belle et grande grille en fer forgé.

1750

La chaire et le carrelage doivent être refaits à neuf mais à la charge des particuliers qui ont des sépultures dans l'église (ordre des Consuls).

1780

Le cimetière qui entourait l'église est déplacé, transporté hors du village dans le pré dit de Saint-Exupère, appartenant aux pauvres et sur lequel s'élevait autrefois l'hôpital.

1782

Le sieur Poncian Porterries dit Vinade, maçon de Toulouse, reçoit 2000 livres pour travaux dans l'église et au clocher.

1790

Le 6 mai, la municipalité fait enlever la grille en fer forgé qui fermait le chœur. Vendue aux enchères, au sieur Hilaire Bosc premier consul, en 1789 qui vint à Toulouse pour l'élection des députés aux Etats Généraux. Il la paie 13 livres le quintal"! Ce produit servira aux réparations de l'église.

1793

Un tableau de la fin du XVIII^e siècle mesurant 1,74 m sur 1,60 m et représentant le miracle de Saint-Exupère repoussant les Vandales des remparts de Toulouse est mis en place dans le chœur de l'église. On peut lire l'inscription suivante au bas du tableau : "fait l'an 1793 étant bailes, les citoyens Jean Pressac, Laurent Laux, Jean Miquel, François Roucole".

1794

Le 21 octobre (30 Vendémiaire an III), Mallarmé, représentant du peuple à

Toulouse, ordonne la démolition de tout "édifice" religieux autre que les églises. On détruit à Blagnac : les statues des saints, les croix, le vieil oratoire dédié à la vierge s'élevant sur les bords du fossé.

1820

La grosse cloche fut encore refondue !

1823

Le 22 juin est votée la démolition du mur de clôture de l'ancien cimetière près de l'église Saint-Pierre, l'ancien forum, afin de le transformer en place publique et d'isoler ainsi la dite église.

1825-1826

Le chœur fut transformé. Les jolies croisées à lancette du XIV^e siècle furent bouchées par une cloison circulaire pourvue de pilastres corinthiens et terminés par une frise avec corniche du même style. Le sol du chœur fut pavé en dalles de pierre noire et blanche et une balustrade en fer vint remplacer la vieille balustrade de bois vermoulue. Quelques années plus tard (curé Alzieu) l'ornementation grecque fut détruite. On transforma en plein cintre les jolies croisées ogivales du chœur et de la nef sous prétexte de donner plus de lumière. Les chapelles, sauf celle de Saint-Jacques et des fonts baptismaux, consistaient simplement en deux autels plaqués contre les murs latéraux de la nef.

1832

Avec des fonds fournis par la Fabrique et une souscription publique, un orgue fut installé dans l'église sous l'égide du curé Taillefer dit de Laportalrière (le 26 mai 1944 l'avion Dewoitine qui se cracha sur le coin du clocher et de l'angle sud-ouest de l'église abîma l'orgue qui sera remplacé grâce à un don de la famille Marsan).

1834

Le télégraphe aérien, relais de la ligne Marseille-Bordeaux par Toulouse, est mis en fonction en haut du clocher le 2 avril.

1840

Furent construites les chapelles de Notre-Dame et du Christ. Peu de temps après l'architecte Virebent fut chargé de dresser un plan général de restauration intérieure de l'église.

1841

Les peintures de Pierre Denis, professeur aux Beaux-Arts de Toulouse et de Vandermesch, peintre décorateur du Théâtre du Capitole, coûteront 4000 francs.

Ces peintures furent inspirées de Sainte-Cécile d'Albi.

1848

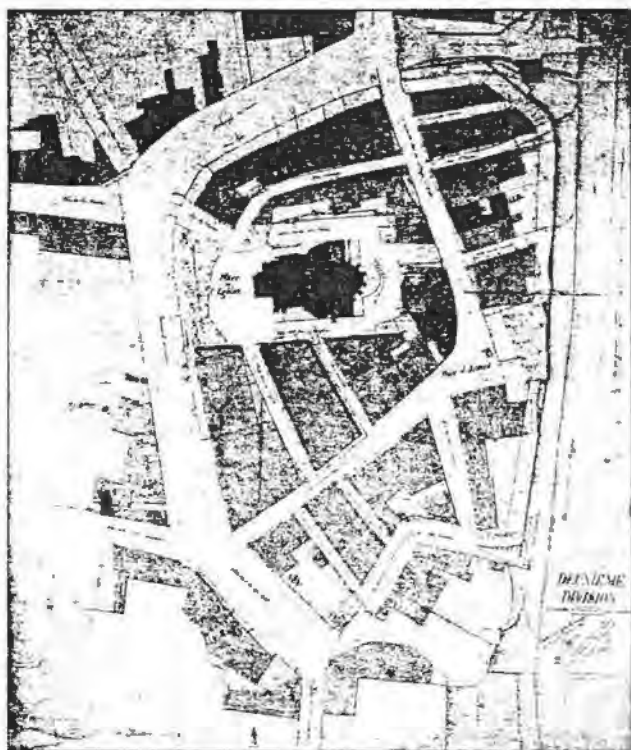
Sous le mandat du maire Bertrand Lavigne il est mis en place une nouvelle horloge dans le clocher et procédé à l'isolement de l'église par la démolition des Berres - c'était un porche adossé au mur nord de l'église et appuyé sur le mur de clôture du jardin du prieuré.

1850

Le 8 avril la première concession payante est enregistrée pour le cimetière de Blagnac

1854

Le télégraphe aérien disparut du clocher; la flèche fut reconstruite en style



Plan d'alignement de 1867

gothique d'après le projet d'Auguste Virebent (voir n° 5 de notre revue) en 1857 (Nous recherchons toujours une gravure montrant le télégraphe installé en haut du clocher - contacter Gabrielle-Renée Mezeix ou Daniel Bonzom).

1867

Le 11 août la municipalité vote l'emprunt d'une somme de 10.000 francs pour la démolition de quelques maisons masquant l'église.

1944

Le 26 mai un avion Dewoitine s'abîma sur le coin droit du clocher lorsque l'on se place face à l'entrée principale. On en voit encore aujourd'hui les traces sur les briques de l'édifice restauré.

1976

Excursion du 25 septembre des "Toulousains de Toulouse"

M. Gillis, administrateur de la Société, qui avait bien voulu accepter de représenter M. le Président de Gorsse, retenu loin de Toulouse par d'importantes occupations, a présidé à cette excursion (MM. les Vice-Présidents étant tous deux indisponibles également, M. Leblanc pour raison de santé, M. Mesplé n'ayant pas encore rejoint Toulouse).

BLAGNAC (1)

Eglise Saint-Pierre

De l'église romane (XI^e - XII^e s.), il subsiste l'ensemble des murs de la nef, où la restauration récente, en les débarrassant de leurs enduits, a heureusement fait apparaître de très nombreux percements de cette époque, murés par la suite : un oculus circulaire (mur sud), une porte (à l'est, près de l'abside), plusieurs fenêtres plein-cintre (murs sud et nord, et de part et d'autre de l'abside). L'ancienne façade, et la trace de son toit, derrière le clocher, etc.

Il y a aussi les deux chapelles latérales, voûtées en cul-de-four, qui paraissent être nettement d'époque romane, bien qu'on les ait attribuées au XIX^e siècle (leur architecture ne porte en rien la marque de cette époque, et il peut s'agir d'une confusion avec leur restauration, en raison de leur état de vétusté, voire d'une reconstruction "à l'identique", au XIX^e siècle, ce que sembleraient attester les parties supérieures, conservées, à la chapelle nord).

(1) Les "Toulousains de Toulouse" ont visité Blagnac en 1919 (Jean Berniès, Notice, supplément à l'Auta, 1922), en 1941 (Abbé Corraze, l'Auta, n° 127), en 1957 (Abbé Manière, curé de Blagnac. L'Auta, n° 264).

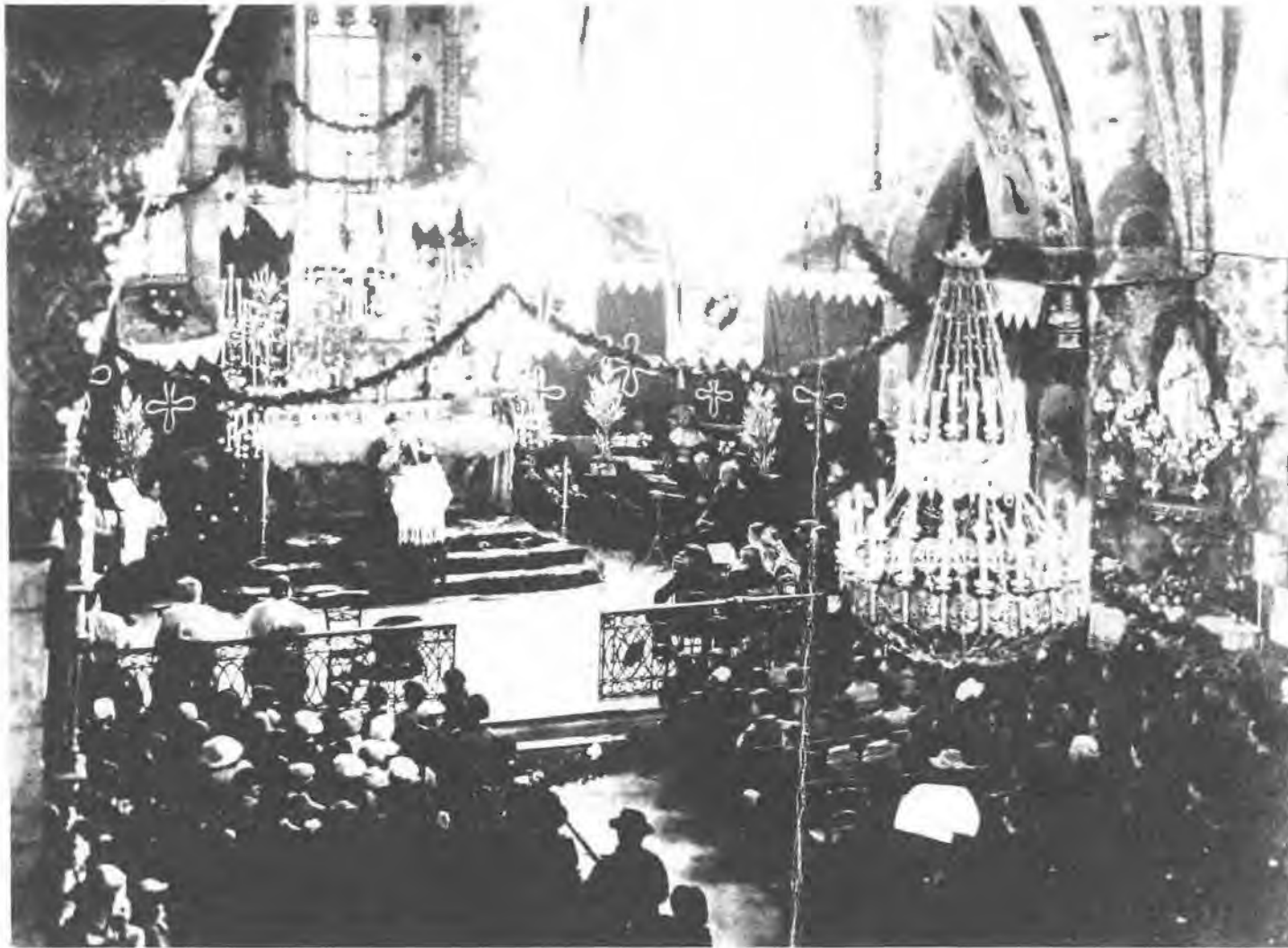


Photo Monsieur Rocolle

Après la chute de l'avion allemand en 1944, une partie de la voûte s'est écroulée le lendemain. L'église fut fermée pour des raisons de sécurité et "mise en travaux". Elle sera réouverte au culte en décembre 1951 quelques jours avant Noël. Sur une photo de 1937 on arrive à voir les mêmes peintures que celles visibles dans les combles actuellement.

L'église a été voûtée, au milieu du XVI^e siècle (2), en gothique flamboyant, voûte à liernes et tiercerons, dite "en étoile", et l'abside reconstruite, également, dans ce style.

La chapelle des fonts baptismaux (première au nord, en entrant) conserve deux petits bandeaux sculptés (quadrupèdes et têtes) de cette époque. Les trois autels (choeurs et les deux chapelles présumées romanes, nord et sud), en marbres polychromes, sont du XVIII^e s. Les orgues au revers de la façade, dans la tribune, sont du XVII^e s., don de la famille Marsan (3), et remplacent les anciens, détruits lors de l'écroulement d'une partie de la voûte (première travée, au sud-ouest, contre le clocher) par suite de la chute, sur l'église, d'un avion allemand, en 1944. Une belle Vierge de bois doré du XVII^e s. orne la chapelle nord.

Un tableau (copie de celui qui se trouvait dans le narthex de Saint-Sernin (copie lui-même, d'une oeuvre de Michel) (4) représente Saint Exupère, sixième Evêque de Toulouse (400-416), repoussant l'assaut des Vandales, du haut des remparts de la ville, en les aspergeant d'eau bénite.

Une belle Vierge de terre-cuite peinte, qui se dressait, avant les travaux récents, sur un haut piédestal devant l'église, a trouvé refuge dans l'angle sud-ouest de la nef. Elle présente la particularité d'être munie de tenons, à ses deux mains ouvertes, pour fixer un accessoire, disparu, sans doute une guirlande de roses. Il serait souhaitable, et les "Toulousains de Toulouse" présents en ont émis le voeu spontané, que cette oeuvre agréable soit remise à sa place initiale (5)

Le clocher, de 35 m de haut, a fière allure, base carrée, formant porche, deux étages aux fenêtres plein-cintre (peut-être vestige de clocher roman ?), tour octogonale (aux fenêtres "en mitre"), de trois étages. La flèche, abattue en 1834 pour l'installation du télégraphe Chappe, a été reconstituée, "à l'identique", en 1857 (Dutil).

Recherches de Gabrielle-Renée MEZEIX et Daniel BONZOM.
[à suivre]

(2) Bail retrouvé par l'abbé Corraze : 1547.

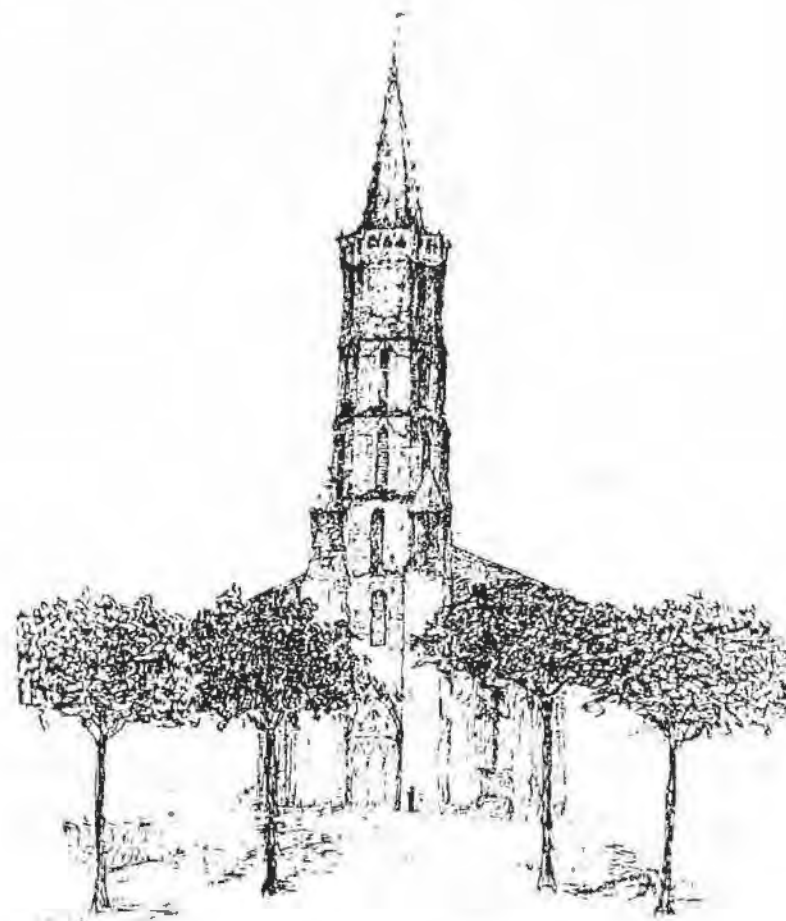
(3) Voir Corraze. L'Auta, n° 127.

(4) Ce tableau de Saint-Sernin était sur le mur sud du narthex, faisant face à celui du Pape Urbain II consacrant l'église (lui aussi copie d'une belle oeuvre de Rivals du Musée des Augustins). Déposés au cours des travaux récents de décrépiage des murs, seront-ils remis en place ?...

(5) Elle doit être du XIX^e siècle mais d'une bonne main. Elle rappelle un peu celle de l'Esquile de Griffoul-Dorval, remployée dans les jardins du Christ-Roi où nous l'avons admirée il y a peu de temps. Celle-ci serait-elle du même artiste ?

BIBLIOGRAPHIE

- Histoire de Blagnac par M. Bertrand Lavigne, éditeur Eché réédition de 1978.
- Revue "L'Auta" n° 312 de décembre 1962
- Revue "L'Auta" de 1976
- Extrait des registres paroissiaux.



Eglise et Clocher de Blagnac - 1875

LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ : SES EFFETS A BLAGNAC ET DANS LA HAUTE-ARIEGE

Animés de la volonté d'assurer une transformation décisive des structures du royaume, les députés des Etats Généraux, devenus Assemblée Nationale Constituante (9 juillet 1789), s'étaient mis immédiatement au travail. Ayant défini les principes de leurs actes - Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 - tout en préparant le vote de la Constitution, les Constituants entreprirent la réorganisation de l'Eglise de France amorcée dès les premiers mois de la Révolution par la nationalisation des biens du Clergé et par la suppression, au nom de la liberté des individus, des ordres monastiques. Représentants élus de la Nation, les Constituants estimaient avoir le droit de légiférer dans ce domaine, comme dans les autres domaines de leur compétence, sans en référer au pape ou à un Concile national.

Le décret relatif à la "Constitution civile du Clergé", voté le 12 juillet 1790, calquait les structures ecclésiastiques sur celles de la nouvelle administration mise en place à partir du 26 février 1790. Le nombre des évêchés était ramené de 134 à 83 - un par département - groupés en dix métropoles. Le décret s'inspirait d'une double série de principes : ancré dans le Gallicanisme traditionnel [indépendance des évêques de France, investis par les métropolitains et non par le souverain pontife], le texte affirmait également les idées nouvelles [confirmation implicite de la tolérance à l'égard des non-catholiques et de la liberté en matière religieuse; subordination de l'Eglise à l'Etat, qui assure l'entretien des membres du Clergé; principe de la Souveraineté de la Nation, qui se reflète dans l'élection des évêques et des curés par les citoyens].

Les conséquences de la "Constitution civile du Clergé" sur l'évolution de la Révolution ont été immenses. Sur le plan religieux, le texte aboutit rapidement à une rupture, situation que les Constituants n'avaient ni voulue ni, même, envisagée. Mal informé par ses conseillers ecclésiastiques, Louis XVI avait sanctionné la "Constitution civile", dès le 24 août 1790, mais sans attendre la réaction du pape, "informé" des décisions de l'Assemblée Constituante. La réponse du Souverain Pontife ne venant pas, le trouble se développa dans les consciences au point que, le 27 novembre 1790, l'Assemblée imposa aux ecclésiastiques un serment de "fidélité à la Nation, à la foi et au Roi". Quatre

évêques et un peu plus de la moitié du bas clergé acceptèrent de prêter le serment. L'Eglise de France était désormais partagée entre prêtres "jureurs" (ou "assermentés") et prêtres "réfractaires" (ou "insermentés"). La condamnation de la "Constitution civile" par le pape Pie VI - 10 mars 1791 - confirma le schisme qui ravageait le Catholicisme français, une Eglise constitutionnelle se développant, avec l'appui des autorités révolutionnaires, face à l'Eglise traditionnelle. Surtout Louis XVI, blessé dans ses convictions les plus profondes, finit par se résoudre à une fuite qui devait se terminer de façon lamentable à Varennes (20-25 juin 1791). Toute l'évolution de la Révolution se trouvait brutalement bouleversée.

Cependant, selon les situations locales, l'évolution de ce problème religieux a pu offrir des contrastes assez étonnants. C'est ce que nous voudrions montrer en présentant deux exemples assez différents, celui de Blagnac et celui de la paroisse de Massat en Ariège.

LA PAROISSE DE BLAGNAC SOUS LA REVOLUTION.

L'évolution de la situation religieuse à Blagnac au cours de la période révolutionnaire est, au demeurant, assez classique. Les données essentielles du problème sont bien regroupées dans la plaquette "Blagnac 1789-1799. Le village et la Révolution" publiée par les soins de la Municipalité de Blagnac à l'occasion du bicentenaire de la Révolution. Nous voudrions seulement en préciser ici la signification car si l'évolution reflète les contrecoups de l'histoire générale que nous avons brièvement rappelée plus haut, une étude un peu approfondie révèle des éléments originaux qui découlent, semble-t-il, de facteurs particuliers, liés aux conditions locales.

Possession depuis le Moyen Age de l'Abbaye de Saint-Sernin, la communauté de Blagnac a été confiée très tôt à un prieur qui a acquis rapidement une relative autonomie. A l'époque moderne, le prieur de Blagnac exerçait, en accord avec les autorités de Saint-Sernin, la charge de curé de Blagnac. Cependant, à la veille de la Révolution, les relations avec le chapitre de Saint-Sernin paraissent assez médiocres. De cette dégradation témoigne, en 1782 une plainte émanant des consuls de la ville qui reprochaient au chapitre d'accaparer les dîmes et de les

détourner de leurs véritables buts, l'entretien des desservants de la paroisse et le soulagement des pauvres. Ces plaintes ont été relayées à plusieurs reprises par les récriminations du titulaire de la paroisse (charge qu'il détenait depuis 1781) le curé Jean LASSERRE. Celui-ci semble s'être signalé très vite par un insupportable caractère, qui le mit à de multiples reprises en conflit avec les autorités municipales et avec son vicaire.

Cette situation se serait aggravée à la veille de la Révolution à cause de la "paupérisation" de la population, dénoncée violemment par certains habitants lors de l'Assemblée Générale du 13 novembre 1785. Quoi qu'il en soit et même si l'on ne peut totalement expliquer cette revendication par une situation locale particulière, cette exigence est soulignée lors de la rédaction des Cahiers de la Communauté de Blagnac. L'article XV de ces cahiers réclame, en effet, que la dîme soit effectivement consacrée à sa destination primitive, revendiquée dès 1782.

Cependant, cette situation conflictuelle initiale paraît bien avoir influencé, à cause de la personnalité du curé Jean LASSERRE, l'évolution ultérieure commandée par les péripéties du contexte général.

Certes, dans un premier temps, les relations paraissent convenables. En attente, le déroulement des premières élections municipales à Blagnac, au début de 1790. Ces élections ont été organisées conformément à la loi votée par l'Assemblée constituante le 14 décembre 1789, et confirmée par le Roi le 18. Dès le 30 janvier 1790, la proclamation, arrivée à Blagnac au début du mois, était placardée "à la porte de l'église" et la convocation des électeurs annoncée au prêche, selon la coutume, par le curé LASSERRE. Les 7/8 février, l'élection du premier maire de Blagnac, François CANTAYRE, se déroulait dans la chapelle de Saint-Exupère, où François CANTAYRE prêtait serment "devant l'autel" d'être "fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi et de bien remplir sa mission". En septembre 1790 encore, le curé Jean LASSERRE participait, avec le maire et les officiers municipaux, à l'établissement d'un inventaire des biens de son église.

Mais, à cette date, avaient surgi les premières difficultés ! Jean LASSERRE, en effet, a refusé de prêter le serment imposé par le décret du 27 novembre 1790. Dans ces conditions, son remplacement était inévitable. Le 23 mai 1791, était élu le premier curé constitutionnel de Blagnac, Georges Placide FRAYSSENGUES qui, lui, prêta serment le 29 mai. Très légalement, Jean LASSERRE, au demeurant toujours très près de ses intérêts matériels, obtint du district de Toulouse, le 8 juillet 1791, la liquidation de ses droits pour une somme (non négligeable) de 302 livres, 11 sols et 3 deniers.

En fait, l'élection de Placide FRAYSSENGUES consommait la rupture de la communauté paroissiale de Blagnac. Très vite, en effet, on allait se rendre compte que Jean LASSERRE (et l'on doit souligner le courage de son attitude personnelle dans ces circonstances si dangereuses) n'entendait pas renoncer. Il laissait d'ailleurs à son successeur inattendu une succession très difficile. Ce presbytère tombait en ruine et malgré la bonne volonté des autorités municipales qui sollicitaient, le 12 octobre 1792, une aide financière particulière en faveur de leur curé, Placide FRAYSSENGUES manquait de tout. A la fin de 1792, peut-être sous le poids de problèmes de conscience provoqués par les réticences d'une partie de la population à son égard, FRAYSSENGUES, renonçait à sa fonction au bénéfice du curé BRANDELA.

Bien qu'ayant renoncé à la prêtrise en décembre 1793, FRAYSSENGUES suspect de "modérantisme" fut emprisonné en 1794, à la prison des Carmélites où il devait rester enfermé, malgré ses véhémentes protestations de républicanisme, pendant plus de neuf mois. BRANDELA, quant à lui, parvint à traverser sans trop de mal la période la plus troublée de la Convention montagnarde. La persistance d'une certaine pratique religieuse dans l'église même de Blagnac paraît confirmée par un témoignage assez exceptionnel, la dédicace dans l'église paroissiale, en décembre 1793, d'un tableau, d'ailleurs d'assez pauvre facture, consacré à la légende de Saint Exupère. Dans le même sens, pourrait aller le déclin assez rapide des fêtes décadaires développées à l'initiative de la communauté. Dès le début de 1795, la situation générale s'étant stabilisée au cours de la réaction thermidorienne, le curé BRANDELA pouvait reprendre officiellement ses fonctions. Mais suspect aux yeux de la municipalité, il dut bientôt céder sa place à Joseph COUAIX, nouveau curé constitutionnel, qui prête serment en mars 1796.

A cette date, le problème religieux s'est cristallisé sur la personne de Jean LASSERRE. Bien qu'inscrit sur la liste des prêtres réfractaires au cours de l'été 1794, le vieil homme (il a alors plus de 70 ans) ne désarmait pas. Bénéficiant de la complicité active d'une partie de la population qui le cache et assure sa protection, il allait pendant plusieurs mois jouer au chat et à la souris avec les autorités municipales, dont on peut soupçonner qu'elles n'ont jamais poussé très activement les recherches. Repéré à deux reprises, en janvier puis en avril 1796, dans la maison de la veuve BOUE, Jean LASSERRE parvint chaque fois à échapper à ses poursuivants malgré l'intervention de la garde municipale.

A partir de 1797, la situation semble se détendre pour aboutir à un compromis

LES PETCHETS A MASSAT, EN HAUTE ARIEGE.

tacite, assez fréquent d'ailleurs à cette époque. En janvier 1797, Jean LASSERRE acceptait de se soumettre devant les officiers municipaux. En contrepartie, il obtient l'autorisation de célébrer le culte en privé, d'abord dans la maison de la veuve BOUE, puis à partir de juin 1797, dans la chapelle de Saint Exupère, achetée au titre des biens nationaux par le citoyen Hilaire BOSC.

Cette reconnaissance implicite de son activité ne le mettait pas d'ailleurs totalement à l'abri. Jean LASSERRE fut encore inquiété à plusieurs reprises. Considéré comme le dernier des prêtres réfractaires du canton, il est menacé, en octobre 1797, de déportation pour avoir refusé le nouveau serment imposé lors de la réaction terroriste de l'an VII. Surtout, ses adversaires lui reprochaient son influence sur les quelques enfants auxquels il enseignait des rudiments de catéchisme. N'a-t-on pas trouvé entre leurs mains des ouvrages interdits : le Catéchisme Historique, l'Initiation de Jésus-Christ et la Bible ?

Malgré ces avatars passagers, la tolérance semi-officielle dont semblait bénéficier Jean LASSERRE, n'allait pas sans inquiéter les responsables de l'Eglise constitutionnelle, mal soutenus d'ailleurs par les autorités civiles depuis que, par le décret de septembre 1794, "la république ne paie plus les salaires ni les frais d'aucun culte". En février 1797, Hyacinthe SERMET, évêque constitutionnel de Toulouse, séjournant quelques jours à Blagnac, diligentait une enquête pour savoir qui, de Joseph COUAIX ou de Jean LASSERRE, avait l'audience des habitants. Ces Blagnacais présents dans l'église paroissiale semblèrent pencher en faveur du premier. Mais l'initiative de l'évêque provoqua, à l'instigation d'un certain Bernard MARQUET, dit BAJOS, une véritable émeute que la municipalité eut beaucoup de mal à contenir devant l'hostilité d'une partie importante de la population.

Il fallut attendre la politique de pacification de Bonaparte pour que Jean LASSERRE voit la fin de ses tribulations. En juillet 1800, le vieux prêtre acceptait de prêter serment de "fidélité à la constitution". Réinstallé officiellement dans la chapelle de Saint Exupère et autorisé à "célébrer le culte catholique", il redevenait en fait le curé de Blagnac, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1803.

Alain LAURET

Sous un large béret, l'homme de petite taille marquait la cadence de son pas alerte avec un lourd bâton torsadé. Il descendait de son village toutes les semaines pour faire son marché à MASSAT. "MASSAT en 1749, est une des plus peuplées du royaume", disait le curé GALY-ROQUEFORT en prenant possession de cette paroisse. Le vieil homme s'arrêtait au bout du champ de mon grand-père qui prêtait une oreille complaisante à ses propos anticléricaux. Le discours était toujours le même : "Les curés ? Des traîtres ! Traîtres à l'Eglise ! Traîtres à la foi ! etc..." Après avoir jeté l'anathème, d'un coup d'épaule il remontait son sac sur son épaule, frappait le sol de son bâton et reprenait son chemin. Il habitait un village accroché à la montagne au-dessus de la route qui conduit de MASSAT à BERNEDO. Après TISTENAS, il faut actuellement faire un peu d'escalade pour y arriver. Il ne reste que des ruines de ce hameau. Ruines couvertes de lierre et de ronces, et qui ne disent pas que ce lieu fut pendant cent cinquante ans celui d'un culte clandestin. Qui était ce vieillard habituellement bien calme, mais qui devenait si véhément lorsqu'il parlait de l'Eglise ? En 1935-38 j'avais de sept à dix ans et mon attention était vite distraite des propos du vieillard par les grillons ou les fruits dans les arbres. Aujourd'hui je me souviens de lui, de ses discours et de ses colères.

Il s'appelait Sabin LOUBET de PAOULE et il était du hameau de PETCHET.

Il avait été colporteur en plus de son état d'agriculteur. Dans sa grande boîte noire portée en bandoulière, il y avait du fil, des aiguilles, des lunettes, quelques almanachs et autres petits objets indispensables aux femmes des villages haut-perchés.

C'était pour lui et les siens un complément de revenus, permettant de survivre sur le sol en pente de PETCHET. Lorsque les gens des hautes vallées et des montagnes parlaient de lui, ils ne disaient pas : "il est de PETCHET", mais : "C'est un PETCHET". Qui étaient les PETCHETS, pour qu'un nom leur colle à la peau comme la marque d'intouchables.

A MASSAT, le 6 février 1791, au lendemain de la promulgation de la "constitution civile du clergé", le curé Jean GALY-ROQUEFORT et les chanoines DUFAUR, VIDAL, RUFFIE, AURIAC, RIVES, GALY-PARRABELH montèrent en chaire, après la messe, pour prononcer leur serment. Pour les accueillir officiellement, étaient présents des officiers municipaux, procureurs, notables et un juge. Le procès verbal établi par ce dernier conteste la validité des serments du curé

GALY-ROQUEFORT, de l'abbé DUFAUR, et de deux chanoines. Il refuse d'entériner ces quatre serments et déclare leurs auteurs réfractaires à la loi.

L'abbé DUFAUR avait déclaré :

"Obligé par état et comme co-pasteur de cette paroisse de vous donner l'exemple de l'obéissance et de la soumission que nous devons tous aux puissances qui gouvernent, je viens, Messieurs, fidèle à mon devoir, faire en votre présence le serment unique ordonné par l'Assemblée Nationale à tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics. Je jure donc de veiller avec soin sur les fidèles de cette paroisse qui a été confiée à mes soins, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale, et sanctionnée par le ROI en tout ce qui ne sera pas contraire à la Constitution et à la juridiction de l'Eglise et conformément aux intentions reconnues de l'Assemblée Nationale qui a déclaré n'entendre toucher en rien au régime spirituel de l'Eglise dans la Constitution Civile du clergé qu'elle a déclaré".

En 1793 ces quatre prêtres sont arrêtés et incarcérés à Toulouse. Le curé GALY-ROQUEFORT âgé de 74 ans et le chanoine RUFFIE mourront en prison pendant la TERREUR. Les groupes d'insermentés recevaient leurs directives des évêques clandestins ou réfugiés à l'étranger.

Le curé URTIER se cacha au village de BERNEDO. Grâce à un fidèle, il fonda une "Petite Eglise" au hameau de PETCHET. Les églises leur étant interdites, les prêtres insermentés n'avaient d'autre ressource que la bonne volonté des fidèles pour leur ouvrir leurs maisons, qui devenaient lieux de culte. A PETCHET, ce fut Pierre LOUBET de PAOULE, il était le grand-père du Sabin de mon enfance.

J. P. LAZES au PORT, Pey PONSAT à LA PEYRO-GUDO avaient également permis chez eux, la création d'une "Petite Eglise". Dans plusieurs régions de France, nombre de ces églises furent créées par ces catholiques, qu'aujourd'hui nous appellerions : "Intégristes". Ce ne fut pas ainsi qu'on les nomma alors. Comme leur culte se pratiquait en chambre on les appela : "CHAMBRISTES". A MASSAT, dans les vallées et les montagnes on leur donna le nom du village le plus connu : PETCHET. Plus connu parce que pratiquants plus nombreux ? Ou, qu'au fil des années, resté le seul village où se regroupaient les derniers fidèles ?

Des contraintes furent exercées sur les PETCHETS : Ils n'eurent plus le droit d'enterrer leurs morts dans le cimetière de MASSAT, devenu cimetière du peuple. Ils choisirent donc de les inhumer sur le plateau étroit situé derrière le KER. Le

KER est un roc impressionnant tombant à pic sur la rivière ARAC, et rattaché vers le SUD au relief Pyrénéen. Si la République avait apporté des contraintes aux PETCHETS, le Consulat, puis l'Empire, allaient en apporter aussi.

En 1799 par le décret du 28 septembre, BONAPARTE, premier Consul, voulut se concilier les catholiques traditionnels. Ils pouvaient revenir dans leurs églises mais à condition de jurer fidélité à la constitution de l'An VIII. Le Pape PIE VII et Louis XVIII en exil furent contre. Après de difficiles négociations, le CONCORDAT du 15 juillet 1801 fut signé, entre les représentants du gouvernement, dont Joseph BONAPARTE, et les représentants du SAINT-SIEGE : aux termes du Concordat, le PREMIER CONSUL (Napoléon) nommait les évêques qui recevaient leur investiture canonique du Pape. Les curés sont choisis parmi des personnes agréées par le gouvernement et nommés par les évêques. Le clergé, comme les fonctionnaires, est payé par le gouvernement. BONAPARTE, sans l'accord du Pape, édite les "ARTICLES ORGANIQUES". Au nombre de 77, ils prévoyaient qu'aucun document émanant du Pape ne pouvait entrer en France sans l'autorisation du gouvernement.

L'abbé LUCRES, du diocèse de Toulouse, puis l'abbé de LA ROCHE-AYMON qui lui avait succédé, refusèrent l'autorité de l'Eglise CONCORDATAIRE. Ils la considèrent comme schismatique et hérétique. Même le Pape Pie VII, qui avait signé le CONCORDAT perdit son autorité sur la Petite Eglise.

L'abbé URTIER qui avait créé la "Petite Eglise" de PETCHET, ordonna Diacre son hôte. On ne sait rien sur sa disparition, seulement que vers 1809, Pierre LOUBET assura les sacrements, et ceci, jusqu'en 1847. Lui succéda son fils Joseph, qui assumait la même responsabilité, jusqu'en 1879. A cette date, Sabin succéda à Joseph jusqu'à sa mort, en 1940, à l'âge de 97 ans. En 1879 ce furent les fidèles qui désignèrent Sabin. Il n'y avait peut-être plus de prêtre insermenté ou anti-concordataire. Peut-être ces prêtres trop lointains ou âgés ne purent-ils pas entreprendre l'ascension de PETCHET ?

En 1809, sous l'Empire interdiction fut faite aux PETCHETS d'enterrer leurs morts en leur cimetière du KER. Un espace leur fut réservé en le cimetière de MASSAT, entre le mur de clôture ouest et le mur gauche de l'église. Pourtant, ils continuèrent d'utiliser le KER. Les enterrements se pratiquant clandestinement, de nuit, étaient révélés par les lumières, bien nécessaires. Une grande discrétion régnait vis-à-vis des PETCHETS, et aussi beaucoup de respect. Peut-être dû à la superstition. Aucune contrainte ne leur fut infligée de la part des populations locales.

Les années passent, avec les décès, le nombre des croyants s'amenuisa. L'absence de prêtre fut-elle la conséquence du manque de croyants ? Ils étaient seulement 104 en 1809.

Le manque de croyants ne justifia, peut-être pas, la nomination d'un prêtre. Quoiqu'il en soit, Sabin était bien seul, et les fidèles autour de lui, bien clairsemés. Peut-être est-ce cela qui leur fit accepter de revenir enterrer leurs morts, en le cimetière de MASSAT. Le cortège, sans prêtre, sans sonnerie de cloches, passait à côté de l'église, pour entrer directement au cimetière. Sabin, sur la tombe, lisait une prière dans un livre saint.

Lors de son décès, qui avertit le prêtre qui officia lors de son enterrement ? Y avait-il encore à MASSAT un PETCHET ? Ou quelqu'un avait-il eu sa confiance pour qu'il confie un nom et une adresse, pour qu'un prêtre de sa croyance, le conduise en sa dernière demeure ?

En ce pays de montagne, où tout le monde connaît tout le monde depuis des générations, le secret avait été bien gardé. Très connu de par son état de PETCHET, et ses longues années de colportage, il eut un long cortège pour le conduire en terre. Mais ce prêtre, ces étrangers qui l'accompagnaient, d'où venaient-ils ? Petite Eglise, toujours active ?

A la lecture de "LA PETITE EGLISE DU BOCAGE VENDEEN", de Guy COUTANT de SAISSEVAL on est sûr que oui. Page 84 il écrit : "En 1965, le Cardinal Willebrand se rendit dans le Bocage vendéen et prit contact avec certains membres de la Petite Eglise..."

Le mystère du prêtre inconnu, et de ses assesseurs, est peut-être en partie résolu.

Il reste qu'au KER, dans les années 40 on voyait encore la forme des tombes émergeant du sol de quelques centimètres. Ce fut une des promenades éducatives que nous fit faire Antoine LAFFONT, Directeur des Ecoles de MASSAT, en ce temps là.

Actuellement, un maquis a envahi le plateau du KER, et seule subsiste la stèle qui autrefois contenait la statue de Saint BRANDA. Peut-être son esprit veille-t-il sur

ces tombes. Au XIV^e siècle l'ermitage par un feu de brandes allumé au sommet du KER, prévenait les populations des incursions des MIQUELETS, qu'ici on appelait : BANDOULIERS. Mais ceci est une autre histoire...

Guy PONSOLLE de Massat, ancien météorologiste à Blagnac

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de MASSAT, par Jean-Marie SERVAT, parue dans l'Avenir de l'Ariège, de 1933 à 1935.
La Petite Eglise du Bocage Vendéen, par Guy COUTANT de SAISSEVAL. Hérault-Edition.

En plus des auteurs ci-dessus abondamment cités, je tiens à remercier les quelques trop rares témoins dont les souvenirs nous ont permis de réaliser ce petit mémoire :

Marie-Jeanne SERVAT, dont les grand-parents paternels habitaient le hameau PETCHET, et avait bien connu Sabin.

Yves CLAUSTRE, habitant du KER.

Marinette ROUGEAN.

(1) Les noms de villages sont écrits en phonétique. Une francisation fantaisiste ou incompétente a souvent donné des résultats décevants ou regrettables.

BLAGNAC, PETIT VILLAGE : LA PLUME SERGENT-MAJOR

L'horloge de l'église sonne la demie de 7 heures. Un pâle soleil éclaire les rues de Blagnac. Les enfants commencent à sortir de leur maison tandis que les adultes s'affairent : plusieurs femmes nettoient le devant de leur porte souillé par les volailles, d'autres poussent des brouettes pleines de linge, d'autres encore vont à "l'Épargne" ("Casino" aujourd'hui) ou chez d'autres commerçants (1) pour quelques emplettes; les hommes un peu âgés (les plus jeunes sont déjà au travail soit à Toulouse soit dans les champs) se retrouvent plutôt chez "Esquirol", épicier-buraliste Grande Rue du village, pour acheter leur paquet de tabac.

Laissons "les grandes personnes" à leurs occupations (nous les retrouverons plus tard) et suivons les enfants qui rejoignent leur école où la classe débute à 8 heures.

Cartable de cuir en main (très peu ont des sacs en tissu), filles et garçons se croisent et se regardent à peine : la mixité est loin d'être à la mode ! Certains, venant à pied de fermes éloignées et n'ayant pas de parent au village, tiennent en plus une gamelle pour le repas de midi : le maître ou la maîtresse leur fera réchauffer sur le poêle de la classe.

Tous portent une blouse : noire, surtout pour les garçons, quelquefois un peu plus claire pour les filles ou pour les plus eunes. Leurs sabots ou leurs "socques" montantes à semelle de bois claquent sur les pavés. Les chaussures, achetées bien souvent chez "Marceillac" au coin de la rue Couroucou sont, la plupart du temps, protégées de l'usure trop rapide par des clous à têtes rondes, par des morceaux de fer blanc découpés dans les boîtes de conserve ou par du caoutchouc. Le travail a été exécuté par le père

de l'enfant. La mère a souvent "rapetassé" les robes ou les pantalons (courts jusqu'après la Communion), confectionnés par elle ou par une couturière blagnacaise (elles étaient trois en 1900 et deux en 1920 (2)) ou tout simplement achetés à Toulouse. Les vêtements neufs sont soigneusement gardés pour le dimanche ou les jours de fête.

Tout en marchant, les enfants bavardent entre-eux, mais n'oublient pas de saluer les gens qu'ils rencontrent. Les garçons enlèvent leur béret en souhaitant "le bonjour". Les parents ne leur pardonneraient pas leur impolitesse.

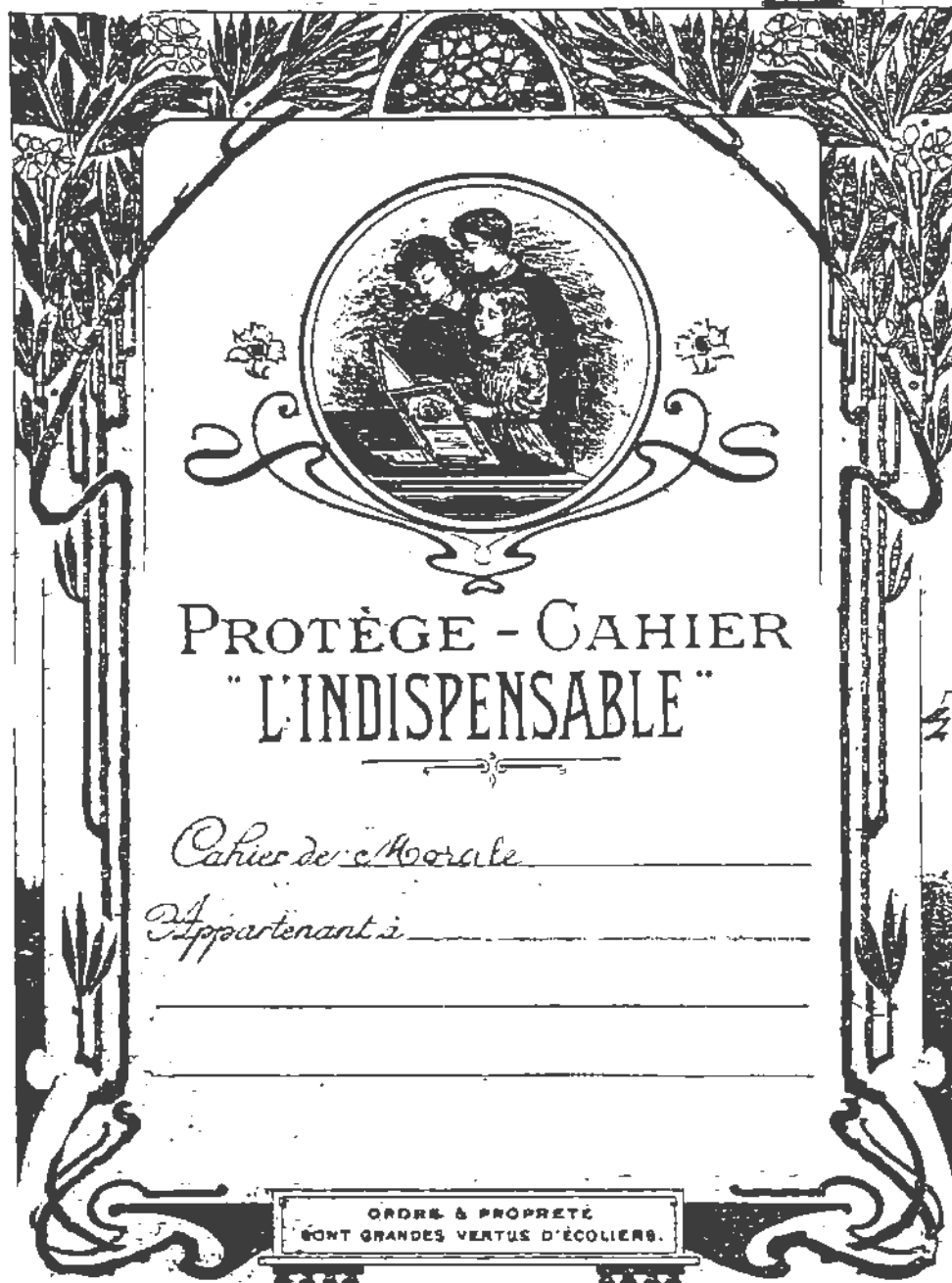
Voici maintenant les garçons Place de la Mairie et les filles Place du Charron (devenue Place Hérisson) avec les plus jeunes. Ceux-ci, garçons et filles, dès deux ans et demie, sont accueillis à la garderie par "une femme de service" (la première a été Madame Garric et plus tard ce sera Madame Albus dont on nous a beaucoup parlé). Ils resteront assis sagement sur un banc trop haut pour leurs petites jambes, s'occupant à tresser des rubans de papier ou à pétrir de la pâte à modeler.

Les dames se souviennent avec émotion surtout de Madame Gibert qui apprenait à lire avec de beaux dessins au tableau : le Renard et la Cigogne, la Chèvre et les Biquets... et de Mademoiselle Letreux qui les préparait au Certificat d'Études. Les hommes parlent avec un brin de nostalgie de Monsieur Déoux ou de Monsieur Bazillon (d'autres enseignants les ont précédés, comme Mademoiselle Roumégous ou Monsieur Lapeyre (2) mais nos "anciens" sont trop "jeunes" pour les évoquer).

L'entrée en classe se fait en rang et sans bruit : ceux qui ont des sabots les quittent et restent en chaussons.

(1) Les commerçants jouent bien évidemment un rôle important : un article au moins leur sera consacré.

(2) Selon "l'Annuaire de la Haute-Garonne" (Archives Municipales de Toulouse)



Protège cahier ancien

Que ce soit chez les filles ou chez les garçons, la journée commence toujours par une leçon de morale. Les enfants écrivent en silence une maxime en trempant dans l'encrier leur porte-plume doté d'une "sergent-major" ou d'une "gauloise". La main gauche posée sur un buvard, souvent orné des premiers slogans publicitaires, les élèves s'appliquent. Leur écriture est belle avec ses pleins et ses déliés, mais gare aux taches d'encre sur le cahier; sur les blouses, la couleur foncée a l'avantage de les dissimuler.

L'une de ces phrases a marqué un de nos "anciens" : "Mieux ! toujours mieux !".

Suivaient ensuite lecture, grammaire et calcul. Chez les plus grands ou grandes l'orthographe, l'analyse logique, les fractions, les pourcentages ou les problèmes de robinets, de prix de vente et d'achat... révèlent peu à peu leurs secrets. L'instruction civique, la couture pour les filles, le chant font aussi partie du programme avec bien sûr l'histoire et la géographie.

Il faut que le goût de l'effort et du travail bien fait entre dans ces jeunes têtes en même temps que les connaissances essentielles, nécessaires et pratiquement suffisantes à leur vie d'adulte.

Mais, comme tous les enfants, ce ne sont pas des anges et quelquefois les punitions pleuvent : coup de règle sur les doigts rarement; retenue le soir après 16 heures; lignes à écrire; mais la plus humiliante est de se faire envoyer sur la Place où tous les passants et les parents peuvent vous voir, le cahier épinglé dans le dos. Les récompenses sont peu nombreuses : la meilleure est de ne pas être puni et de pouvoir montrer au maître ou à la maîtresse un cahier impeccable et des exercices justes.

Les classes ne sont pas décorées comme de nos jours, mais leur propreté irréprochable est la plus belle des décorations. Les filles, le matin, avant l'entrée de leurs camarades, font le ménage, deux par deux et par roulement le temps d'une semaine. C'est à celle qui astiquera le mieux. Elles sont heureuses lorsque, après l'avoir allumé elles-mêmes, le poêle à charbon (il a remplacé il n'y a pas si

longtemps le poêle à bois alimenté par les bûches apportées par les enfants) brille, que le bureau de la maîtresse, parfois égayé d'un bouquet de fleurs offert par l'une d'elles, est bien ciré et que la peinture noire des pupitres rutilé grâce à un morceau de bougie frotté énergiquement.

Sous l'abattant de ces pupitres à deux places, chacun et chacune s'efforce de faire régner l'ordre le plus parfait possible parmi les cahiers et les livres de vocabulaire, grammaire, lecture, arithmétique, histoire, géographie etc...

A l'heure de la récréation, les filles jouent sur la place, la cour étant trop petite. Elles aiment bien le "par-ranquet" ; le saut à la corde, "la balle au mur", le "clugnet"; les garçons préfèrent les billes ou le ballon.

A 11 heures, les enfants se retrouvent à l'église, séparés par l'allée centrale : les filles à gauche, les garçons à droite, pour la leçon de catéchisme avec Monsieur le Curé. Et après le repas, fait surtout d'une bonne soupe de légumes au lard, la classe reprend à 13 heures.

A 16 heures, c'est la sortie, sauf pour les punis ou pour ceux qui préparent le Certificat d'Etudes : il faut absolument qu'ils l'aient. Les parents sont prévenus si leur enfant n'est pas encore capable de passer cet examen. Ainsi certains élèves l'ont dès 12 ans d'autres à 14 ans. La décision du maître ou de la maîtresse n'est pas discutée. Les enfants se taisent en classe en écoutant les leçons magistrales et n'ont pas l'habitude de poser des questions, les parents non plus. L'enseignant est un personnage important et respecté, dans lequel ils ont confiance car ils le savent compétent et juste.

L'obtention du Certificat d'Etudes est récompensée quand les ressources des parents le permettent, par la première bicyclette, surtout pour les garçons. Celle-ci est volontiers prêtée aux autres camarades moins chanceux ou aux frères et sœurs plus jeunes.

Après la classe avant de se mettre à faire les devoirs, les enfants ont droit à un goûter, souvent préparé par l'aîné dans les familles

nombreuses. Bien peu mangent du chocolat ou du beurre, les parents pour la plupart ne sont pas riches, c'est plutôt une tartine de confiture faite maison ou même une sardine achetée chez l'épicier parfois à l'unité. Lorsque c'est le jour de la cuisson des pommes de terre ("les patanes") pour le cochon deux ou trois se retrouvent pour en manger en cachette : ils n'auront pas très faim au repas du soir ! Que ce soit au goûter ou aux repas, ils ne gaspillent pas le pain : ce serait une faute grave.

Les devoirs écrits faits, les leçons sues, les enfants peuvent jouer si toutefois la nuit n'est déjà pas tombée. Les filles et les garçons ne se mélangent pas. Au pays du rugby, les parties de ballon s'engagent sur les places, les gens ferment les fenêtres par précaution. Les filles jouent comme à la récréation ou encore à cache-cache, les plus grandes prennent leur ouvrage : couture, tricotage et surtout broderie.

Garçons et filles aident aussi leurs parents : ils vont acheter une belle salade au monastère où une sorte de tourniquet a été installé à cet effet, ils apportent des seaux d'eau dans la maison, vont chercher le lait etc...

Après le repas du soir, si la saison le permet, les gens sortent des chaises devant leur maison : les conversations vont bon train et des rires fusent entre voisins tandis que les enfants s'amusent.

C'est peut-être cette convivialité entre Blagnacais que les écoliers d'hier devenus aujourd'hui des femmes et des hommes âgés regrettent le plus.

Suzanne BERET

{Sera Continué}

IL Y A CENT ANS... UNE ECOLE PUBLIQUE DE FILLES (suite)

UN LEGS PROVIDENTIEL

Le 6 novembre 1892, Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que "par lettre en date du 23 septembre 1892", maître Barrau, notaire à Toulouse, l'informe qu'aux termes d'un testament public, retenu par lui le 10 août 1892, la Dame Hérisson Jeanne, épouse Bégué, a légué à la commune de Blagnac LA GRANDE maison qu'elle possédait et habitait à Blagnac, à la condition que cette maison sera affectée à une école de filles".

Le terrain semble restreint, il faudra acheter celui qui est contigu et qui appartient à Monsieur Herqué. Déjà les héritiers de la Dame Bégué contestent à la commune la possession des dépendances de la maison léguée. L'époux survivant réclame à la commune (comme aux autres héritiers) une pension alimentaire conformément à la loi du 9 mars 1891.

"Dans ces conditions, cet héritage doit-il être accepté par le Conseil municipal ?" Celui-ci, considérant que "l'immeuble légué est évalué par Monsieur Aussal Jean, maître-maçon à Blagnac, à 6 000 francs, que ce legs est purement gratuit et par conséquent complètement avantageux, que les charges attachées à l'acceptation du legs ne sont pas supérieures à l'avantage que la commune doit retirer de l'acceptation" est d'avis d'accepter.

Monsieur le Maire ajoute "qu'après la donation à la commune de Blagnac par la Dame Hérisson Jeanne épouse Bégué, d'une maison Place du Charron*, à la condition que cette maison sera affectée à une école de filles, les précédentes délibérations relatives à la construction, à la mairie, d'une école de filles et enfantine doivent être annulées".

L'enquête faite par Monsieur l'Inspecteur Primaire en mars 1893 révèle que la commune de Blagnac compte 1866 habitants dont 160 enfants de 5 à 13 ans. L'école de garçons (70 élèves) est bien installée dans un bâtiment communal, celle des filles (75 élèves) est à l'étroit dans une maison louée, les classes sont exigües, les annexes insuffisantes. Il y a en outre deux écoles privées : "l'école

* Un charron était installé au numéro 1 de l'actuelle place Hérisson. La cour, devant chez lui, portait le nom de "place du Charron" et ce nom s'est étendu à tout le boulevard jusqu'à la rue de la Croix-Blanche (renseignement donné par Madame Viale).

privée de garçons est précaire, mais celle des filles réunit des conditions de vitalité qui en assurent l'existence pour une période indéterminée".

A la suite de cette enquête, l'Inspecteur d'Académie écrit au Préfet pour qu'il accorde à Blagnac, le droit d'accepter le legs et de construire les écoles de filles car "plusieurs fois le Conseil municipal s'est occupé de cette question, mais toutes ses tentatives ont échoué devant la cherté des emplacements... La construction de cette école est urgente et de tous les projets qui se sont succédés depuis quelques années, celui-ci me paraît le meilleur et le plus facile à réaliser".

Avant de se prononcer, Monsieur le Préfet attend le rapport du Conseil d'Hygiène et de Salubrité. Celui-ci est daté du 28 octobre 1893 et a été fait par Messieurs Basset, Guilhem et Graciette membres du-dit conseil. Ils "ont été invités par Monsieur l'Inspecteur d'Académie à se prononcer sur la salubrité de l'emplacement d'une école de jeunes filles et d'une école enfantine à édifier sur la place du Charron à Blagnac".

Voici donc leurs remarques très complètes et leur conclusion :

"Cet emplacement de 6 ares environ, est situé au sud du village, il est central, bien aéré, non loin de l'église; sa surface est plane; des couches argilo-silicieuses mélangées à de la terre d'alluvions le séparent de la nappe d'eau souterraine. Placé à 5 kilomètres en aval de la ville de Toulouse, sur la rive gauche de la Garonne, à 140 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, ce bourg ne laisse rien à désirer quant à l'état sanitaire.

La façade principale du bâtiment donne sur la Place du Charron, à l'orientation du couchant. Le rez-de-chaussée est occupé par trois classes. Une recevra les plus jeunes enfants, les deux autres distinctes et séparées, les jeunes filles.

Au premier étage sera le logement de l'institutrice, au deuxième celui de l'institutrice adjointe.

Ces logements sont sans communication avec les classes. Celles-ci sont d'égale grandeur : 7,30m de largeur, 8m de longueur et 4m de hauteur, soit 58m² et un cubage de 233m³ : ce qui est suffisant pour 40 élèves environ dans chaque classe.

Six larges fenêtres, trois à l'est et trois à l'ouest, fourniront à chaque salle une

lumière abondante, une large ventilation, un éclairage bi-latéral plus intense à gauche qu'à droite.

Le choix des matériaux est bon du point de vue de l'hygiène. Le sol exhaussé de 0,50m au-dessus du niveau extérieur, les salles recouvertes d'un plancher. Pour chasser toute humidité, on ménagera des ventouses d'aération sous le dit plancher.

Les classes seront chauffées au moyen de poêles en faïence alimentés au coke.

La cour des jeux est de petite dimension. Les préaux couverts sont spacieux. Un gymnase sera établi ultérieurement sur un terrain qu'offre Monsieur le Maire dont les jardins avoisinent ce groupe scolaire.

Les institutrices seront privées de jardin, mais les RAMIERS (terme local) communaux, éloignés de 50m seulement pourront servir de promenade.

Les eaux ménagères s'écouleront sur la voie publique. Monsieur l'architecte s'est conformé aux instructions ministérielles pour les water-closets et les urinoirs quant au nombre et aux largeurs. Les fosses seront fixes, voûtées, construites en matériaux imperméables et d'une étanchéité rigoureuse.

L'alimentation en eau potable sera fournie par celle de la ville qui a reçu l'approbation du Comité consultatif d'Hygiène publique de France.



Blagnac - Ecole des Filles

Le cimetière est distant de 800m; il n'existe dans le voisinage de l'école aucun établissement malsain, bruyant ou dangereux.

Le rapport de Monsieur l'Inspecteur d'Académie est des plus favorables. Aucune opposition n'est à formuler; il sera seulement recommandé de faire vérifier attentivement à chaque vidange si la fosse est toujours parfaitement étanche".

Par un arrêté en date du 9 novembre 1893, Monsieur le Préfet donne à la Commune de Blagnac "la permission de recevoir le legs" et par conséquent de construire ces écoles tant attendues.

Les pourparlers entre le Sieur Herqué et la Commune avaient déjà commencé dès la connaissance du legs et se précisent, suite à l'expertise favorable de Jean Aussal à qui Monsieur le Maire avait demandé son appréciation concernant l'immeuble et le terrain à acheter au dit Sieur Herqué. Jean Aussal écrit le 20 janvier 1894 : "La propriété dont il s'agit... est contiguë à une appartenant à la commune et forme avec cette dernière un îlot donnant sur deux rues et une place. Elle se compose d'une maison à l'angle des rues sur lesquelles elle a accès, d'une écurie à la suite et d'une porcherie. L'habitation a un rez-de-chaussée, un premier étage et un galetas... Il résulte de nos estimations, qu'à notre avis, la valeur de cet immeuble serait de huit mille cent quatre francs. En conséquence... nous croyons qu'en l'acquérant au prix de sept mille francs la Commune la paye au-dessous de sa valeur réelle". Monsieur le Maire reçoit, le 31 janvier 1894, la confirmation de la promesse de vente du Sieur Louis Herqué, un curé de Saussens, canton de Caraman. Celui-ci déclare : [je] "m'engage à vendre à la Commune de Blagnac, conformément à ma lettre du 27 septembre 1893, une maison située au village de Blagnac... confrontant au levant la rue du Petit Moulin, du couchant la maison léguée à la Commune par la Dame Hérisson Jeanne épouse Bégué, du Nord à la grande rue du village et du sud à la propriété de Monsieur Félix Debax et aujourd'hui occupée par les époux Laffont avec toutes ses dépendances et jardin contigu... Cette vente est consentie par moi, moyennant la somme de 7 000 francs...".

L'abbé Herqué demandait en septembre 1892, 8 000 francs pour la maison, plus 2 000 francs d'indemnité pour le locataire qui occupait cette maison. Il a consenti à cette vente pour la somme de 7 000 francs sans indemnité sous condition "que la largeur de la rue dite du Coin de Rouy [actuelle rue des

Pêcheurs], où il doit construire, sera de 4 mètres" Ce qui lui a été accordé dans la séance du 5 février 1893.

Ainsi en 1894, les diverses autorisations sont accordées, tous les rapports sont bons, le Sieur Herqué vend son terrain à un prix "acceptable", les plans et devis ont été approuvés par le Conseil municipal : la construction de l'école de filles peut donc commencer.

Il y a bien les héritiers de Dame Jeanne Hérisson, épouse Bégué, qui contestent toujours à la commune la propriété du jardin attenant à la maison léguée !... Mais les Conseillers municipaux et le Maire trouveront bien un moyen de s'arranger.

Avant de parler de ce problème et de la construction elle-même, nous pensons qu'il serait bon de faire connaissance avec Jeanne Hérisson.

UNE GENEUSE DONATRICE

Jeanne Hérisson est née le 9 février 1833 à Blagnac, fille de Guillaume et de Elisabeth Bourthoumieu.

Son père était tailleur ainsi que son grand-père paternel. Son grand-père maternel, Béranger Bourthoumieu, était propriétaire et passementier à Blagnac.

Ses ancêtres sont Blagnacais depuis longtemps.

En effet, en 1683, un certain Jean Bernard HERISSON (ou HERISSOU) se marie à Blagnac, mais n'y est pas né. Avec ses deux fils restés vivants (il a perdu 3 fils et une fille en bas âge), Jean et Pierre, il "fait souche" dans ce village. Les Hérisson sont cultivateurs, tuiliers, menuisiers, passementiers ou tailleurs d'habits.

Un Jean Hérisson sera Maire de Blagnac en l'an II (1793).

Le frère de Jeanne, Guillaume Hérisson, né en 1831, sera tailleur comme son père et son grand-père qui tous deux portaient le même prénom.

Jeanne apprendra le métier de couturière au contact de son père et de sa mère couturière elle-même. Elle se marie le 16 juillet 1868 avec Jean Garaud, passementier et de six ans plus jeune qu'elle. Elle signe au bas de son acte de mariage et non son époux. En 1874, ce couple a un fils, Guillaume Marius, qui ne vit même pas deux mois.

Au moment de la naissance de son fils, Jean Garaud a changé de métier : il est cafetier. Il décède cinq ans plus tard, le 28 mai 1879. Jeanne, restée veuve,

ne se remarie qu'en 1890 avec Joseph Bégué : originaire de Cornebarrieu, propriétaire et maçon, veuf lui aussi. Elle est alors dite "propriétaire et aubergiste".

Pourquoi un remariage si tardif ? Quels ont été les sentiments de cette femme, seule si longtemps, sans enfant ? Pourquoi a-t-elle fait ce don à la Commune ? Impossible de répondre avec certitude à ces questions : chacun de nous ne peut échafauder que des hypothèses !

Elle était peut-être malade : elle a fait son testament public le 10 août 1892 et est décédée le 21 septembre de la même année "dans sa maison d'habitation sise au village de Blagnac place du Charron". Ce sont ses voisins Jean Peres, âgé de 50 ans, sergent de ville et tambour-afficheur et Jean Gleyses, âgé de 43 ans, garde champêtre, qui vont déclarer son décès.

Elle ne laisse comme héritiers que son mari, Joseph Bégué, et des cousins et cousines. Elle institue "comme légataires généraux et universels tous [ses] cousins germains du côté paternel et maternel qui seront vivants à l'époque de [son] décès pour égales parts entre eux". Pourtant, elle favorise une de ses cousines du côté maternel : Rosalie Bourthoumieu épouse de Martin Lanaspèze, maréchal-ferrant, originaire de Ste Foy de Peyrolières, en lui léguant "la grange... place du Charron en face la grande maison léguée à la Commune".

C'est cette phrase qui va permettre justement à la commune de se défendre lorsque les autres héritiers prétendent, dès la connaissance du testament, fin septembre 1892, que seule la maison lui a été léguée et non les dépendances. Mais, fait remarquer Monsieur le Maire, le 6 novembre 1892 "cette grange est située en face le fond des dépendances de la maison léguée à la commune, donc c'est bien la maison et les dépendances qui sont le lot de la commune".

Monsieur Jean-Pierre Adrien Escande, un des héritiers par sa femme, Elisabeth Hérisson fille de François, oncle de Jeanne, essaie par une lettre datée du 6 février 1893 de dissuader la commune de Blagnac d'accepter le legs. Il prétexte "que cela ne vaut rien, rien que des charges pour la commune".

Le Conseil municipal dit que "la lettre est non avenue et autorise Monsieur le Maire de plus fort à accepter le legs et lui donne tous les pouvoirs pour arriver à ces fins".

Nouvelle lettre de tous les héritiers cette fois, en juin 1894 : ils "réclament ou une forte somme ou la remise du jardin". Mais, rétorque le Conseil

municipal, "le jardin et la maison ne font qu'un ensemble de propriété parfaitement clôturé... un tout indivisible. L'emplacement de la maison seule n'aurait pu suffire à la construction d'une maison d'école de filles qui compte 100 élèves, donc l'intention de la Dame Jeanne Hérisson, épouse Bégué, était nécessairement de donner à la commune tout l'immeuble : maison et jardin". Monsieur le Maire pense "que dans l'intérêt de la commune de Blagnac tout procès doit être évité, quels que soient les droits incontestables de la commune... que les frais s'élèveraient à une somme considérable que l'on peut facilement évaluer à 1000 francs". Il propose donc "d'offrir une somme de 250 francs aux héritiers à la condition expresse qu'ils se désistent de toute revendication...".

Après discussion, les Conseillers municipaux acceptent cette solution. Cette somme, prise sur les fonds restés disponibles pour la construction de l'école de filles est effectivement versée en 1899.

Les 8 et 9 juin 1899 dans un acte passé chez maître Hilariot, les héritiers de la Dame Bégué . Madame Marie Cassagne, née Hérisson, Monsieur Guillaume Hérisson, Madame Elisabeth Escande (dont nous avons déjà parlé et qui est la soeur jumelle de Marie Cassagne), Monsieur Jean Hérisson, Monsieur François Hérisson et le mineur Pierre Hérisson "déclarent avoir une parfaite connaissance du testament et ne contestent rien".

Reste Joseph Bégué, l'époux survivant qui réclame une pension alimentaire à tous les héritiers et donc à la commune de Blagnac. Le droit est de son côté d'après l'article 205 du Code Civil et la loi du 9 mars 1891 (article 2). Aussi, comme la part de l'héritage est estimé de 5 à 6000 francs, il est convenu "d'allouer une rente viagère annuelle de 125 francs, payable par trimestre, à Monsieur Joseph Bégué". La commune la lui verse (nous la voyons inscrite dans le budget) de 1897 jusqu'en 1904 (il est décédé le 6 juillet 1904). Ainsi tout est réglé autant du côté des héritiers que de l'époux de Dame Jeanne Hérisson.

Si celle-ci n'a pas été tellement heureuse durant sa vie (simple hypothèse !...) au moins aura-t-elle la reconnaissance de Blagnac qui "pour commémorer le souvenir des bienfaiteurs de la commune" donne le nom de "Place Hérisson" à l'ancienne Place du Charron (séance du Conseil municipal, sous la présidence du Maire Etienne Carles, en mars 1920).

LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE

Les élus blagnacais n'ont pas attendu d'avoir réglé "les différents" avec la

famille Hérisson pour commencer la réalisation de l'école de filles et infantine. Au contraire tout va aller très vite. Nous pouvons aisément imaginer leur soulagement et leur satisfaction. Les petites filles (et les jeunes enfants) vont enfin avoir une école toute neuve et quitter le local loué par la commune "construit contre toutes les règles de l'hygiène et qui doit être abandonné au plus tôt".

Cette phrase est écrite dans la délibération du 5 février 1893. Dans cette même séance l'architecte A. Gaubert soumet au Conseil municipal "plans, coupes, façades, bordereau, détail estimatif et cahier des charges du projet du groupe scolaire".

Ce projet reviendrait d'après le devis estimatif de cet architecte à 23 300 francs à cette somme il faut ajouter 7000 francs pour l'achat de la maison Herqué, plus de 700 francs environ pour les droits de succession ou mutation du legs de Madame Bégué et de la vente Herqué soit 31 000 francs. Sur cette somme l'Etat et le Département auraient à subventionner la commune de 49%... il resterait la somme de 16 000 francs à la charge de la commune qui devrait être empruntée soit au Crédit Foncier soit à la Caisse des Retraites ou toute autre société pour être amortie en 30 ans. Cet emprunt ne serait pas une charge pour la commune qui paie en ce moment 750 francs de location..."

Le Conseil municipal donne son approbation et prie Monsieur le Maire "d'agir le plus énergiquement possible afin de faire approuver les plans par l'autorité compétente, obtenir la subvention de l'Etat et du Département, la construction de ces écoles s'imposant sous le rapport de l'hygiène, de la tenue des classes et la prompte évacuation de l'école actuelle".

En fait, c'est le Crédit Foncier qui sera choisi. Et, par un arrêté préfectoral en date du 25 avril 1894, la commune de Blagnac est autorisée à emprunter une somme de 15 530 francs au taux de 4,15%. L'Etat accorde une subvention de 11 470 francs.

Le 30 avril suivant Monsieur le Maire, Félix Debax et Messieurs Rivet et Couderc, Conseillers municipaux, se rendent dans la salle des adjudications où leur sont remis quatre paquets cachetés contenant le montant du rabais consenti par quatre entrepreneurs. La construction de l'école de filles et infantine est estimée à 20 636,75 francs. Monsieur Jean Antoine Bentajou, entrepreneur Boulevard Lascrosses à Toulouse s'engage à faire les travaux moyennant un rabais de 7%; Monsieur Jean Baptiste Darnès, Avenue de Muret à Toulouse, consent 8% : Monsieur Jean Aussal de Blagnac 11% et

GAUBERT
ARCHITECTE
TOULOUSE

Commune de Blagnac
Projet de Groupe Scolaire
Façade

Vu et Approuvé
Toulouse, le 11 avril 1894.
E. Pignatelli Bonnaire
Le Maire



Échelle de 1/50^e
(A.D. Haute-Garonne 20 139)

Donné pour l'authenticité
Toulouse le 25-2-92
[Signature]

Commune de Blagnac - Projet du Groupe Scolaire - Façade - Premier projet

enfin Monsieur Jean Baptiste Constant de Bessières 17%. C'est évidemment ce dernier qui est retenu car ses conditions sont les plus avantageuses. Il est bien entendu que préalablement à l'implantation du groupe scolaire "les constructions qui se trouvent sur cet emplacement seront démolies et les matériaux en provenant seront la propriété de l'entrepreneur".

Dans la séance du 6 août 1894, Monsieur Couderc propose au Conseil municipal "une modification d'embellissement pour la façade de l'école de filles et infantine. Le premier plan très régulier a été approuvé, mais dans l'intérêt de la commune, la façade principale, établie sur la Place du Charron, doit embellir cette place, la principale et la plus fréquentée du village". Monsieur Gaubert, architecte, a estimé que cette décoration coûterait 1500 francs.

"Après mûre discussion", cette proposition est approuvée car cette somme "ajoutée au prix de l'adjudication souscrite par l'entrepreneur Constant n'atteindrait pas encore la somme votée par le Conseil municipal et approuvée par Monsieur le Préfet".

Le même jour, le Conseil municipal nomme une commission, composée de Messieurs Jean Rivet, Bernard Couderc, Jean Garric et Jean Bertrand Cassé, "chargée de la surveillance des travaux de la construction de la maison d'Écoles Laïques et Infantine qui se construit actuellement sur la Place du Charron par l'entrepreneur Constant sous la direction de Monsieur Gaubert architecte".

C'est Monsieur Bressolles, fabricant de terre cuite à Launaguet, qui fournit "les motifs d'architecture" pour la décoration :

- Un buste représentant Lacanal*	50F
- Un grand motif central.....	50F
- Deux motifs emblèmes latéraux à 30 F l'un.....	60F
- Trois médaillons d'après dessin à 20 F l'un	60F
Total avec la mise en place	250F

Monsieur Guiraud, marbrier Allées St Etienne à Toulouse fournit pour 164,60 francs, les plaques de marbre aux inscriptions gravées et dorées :

* Joseph LAKANAL est né à Serres (Ariège) en 1768 et mort à Paris en 1845. Très républicain, il modifia l'orthographe de son nom LACANAL afin de se distinguer de ses frères royalistes. Elu député à la Convention en 1792, il s'occupe avec ardeur des questions d'enseignement.

- Une plaque : ECOLE
- Deux plaques : FILLES MATERNELLE
- Deux plaques : ENTREE

Le 6 février 1895, Monsieur l'Inspecteur Primaire, vient visiter le chantier et constate que le gros oeuvre est terminé. Il revient le 1^{er} juin suivant : la maison d'école est alors pratiquement achevée, manquent les trottoirs, la conduite des eaux pluviales et le mobilier scolaire qui feront l'objet d'un devis supplémentaire. Il envoie une lettre à Monsieur le Maire: "il félicite l'administration municipale d'avoir mené à bien une si importante affaire et doté enfin la commune d'un bâtiment confortable".

A la suite, l'Inspecteur d'Académie écrit à Monsieur le Préfet : "... les plans et devis ont été fidèlement exécutés; la construction paraît présenter les meilleures garanties de solidité. Il a été fait bon emploi des fonds affectés à cet objet. Aussi la subvention départementale peut être versée dans la caisse de la commune...".

La réception provisoire des travaux a été faite le 23 mai 1895. Un an après, ce sera la réception définitive de ces mêmes travaux "dans un état de parfaite conservation".

Du 1^{er} au 30 septembre 1895, Monsieur Allègre, menuisier à Blagnac, répare et confectionne du mobilier scolaire.

Réparations : 2 bureaux, 6 tableaux noirs, 14 tables.

Neufs : 15 tables, 1 bureau, 2 chevalets, 4 chaises, 6 bancs, des tablettes de différentes dimensions et des portemanteaux.

Tout cela a été fait en régie afin que la dépense soit moins élevée.

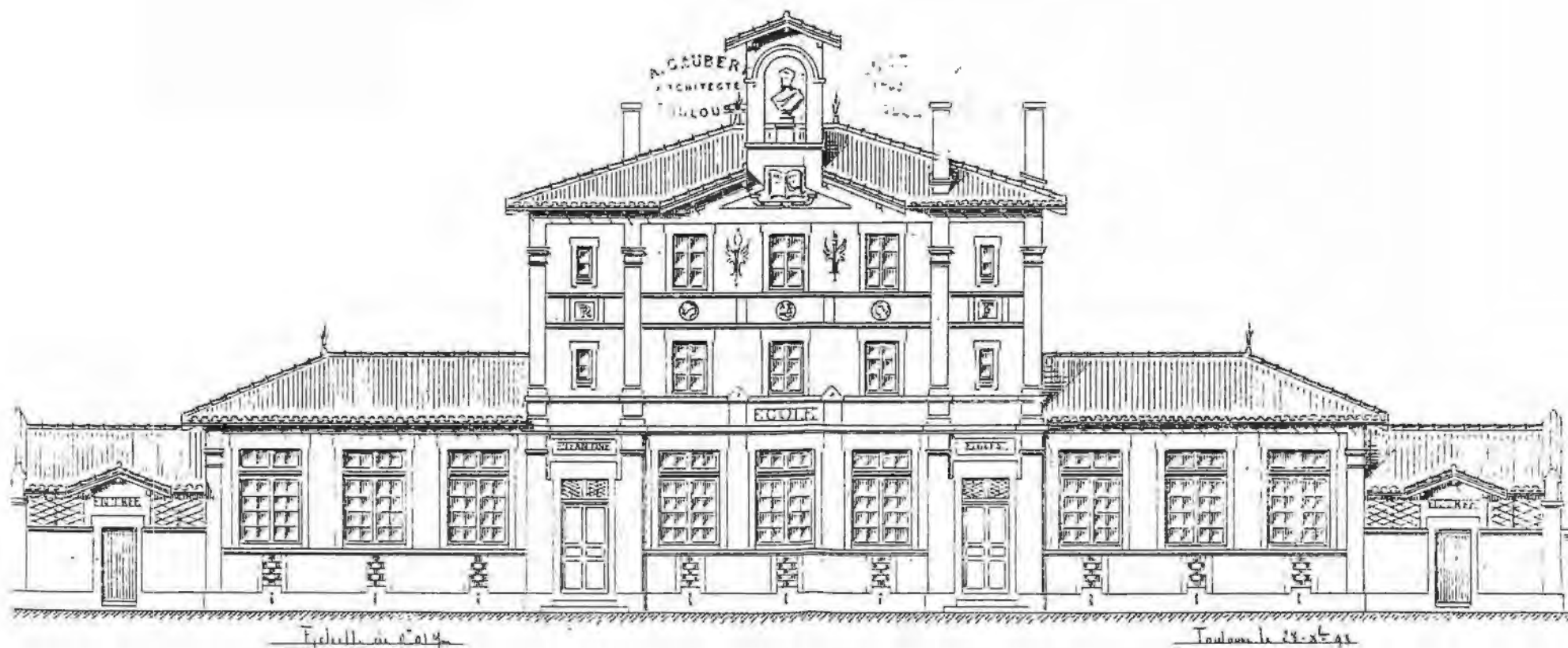
En août, ont été achetés 66 mètres de satin vert pour les tentures "pour les croisées des salles de classe" chez Monsieur Léon Chassée, marchand d'étoffe Rue Esquirol à Toulouse, et Monsieur Marrot, tapissier de Toulouse également, se chargera de les placer.

Les travaux pour le pavage autour de la maison d'école et l'écoulement des eaux pluviales, se font aussi durant le mois d'août 1895. Et le 7 septembre 1895, Monsieur le Maire propose d'inaugurer ce groupe scolaire le lendemain de la fête patronale. Une somme de 400 francs est votée pour ces deux événements : fête et inauguration. (La fête locale avait lieu, tous les ans après le 28 septembre. En 1925, considérant que le mauvais temps est souvent et

A.D. Hte Gne 20 139)



Commune de Blagnac
Projet d'École
Façade sur la Place (variante)



Commune de Blagnac - Projet du Groupe Scolaire - Façade sur la Place (variante) - Projet définitif

malheureusement "de la fête", le Conseil municipal décide qu'elle aura lieu désormais le dernier dimanche de septembre).

A la rentrée 1895, les fillettes ont quitté leur local mal adapté et peu hygiénique pour une école toute neuve et les jeunes enfants des deux sexes ont pu être accueillis.

Leur arrivée entraîne, en février 1896, l'emploi d'une femme de service. En effet "l'école enfantine est trop nombreuse pour que l'institutrice adjointe puisse remplir auprès des petits le rôle d'une mère de famille, certains soins ne lui incombent pas, elle est plus spécialement chargée d'ouvrir leur intelligence et de faire germer de bons sentiments dans leurs coeurs".

Le Conseil municipal approuve ces remarques venant de Monsieur le Maire et décide de désigner "une femme de service qui s'occupera exclusivement de la partie matérielle".

C'est la femme d'Antoine Garric qui est choisie avec un traitement annuel de 240 francs. Celui-ci sera porté à 300 francs à la demande de la Directrice de l'école laïque de filles : Mademoiselle Grand et "comme témoignage de satisfaction".

En avril 1896, la commune effectue le règlement des comptes.

UNE "TRANQUILLITE" DE COURTE DUREE

Après toutes ces années, les élus blagnacais "respirent" enfin.

Mais, déjà en 1904, se pose un nouveau problème. Le 8 août 1904 le Maire, Monsieur Rivet, expose au Conseil municipal que "par application de la loi* sur les associations religieuses, l'école congréganiste de filles, dirigée par les Soeurs de Nevers est fermée depuis le 1^{er} août courant, que par suite un certain nombre de fillettes qui fréquentaient cet établissement viendront grossir l'effectif de l'école laïque. Le contingent actuel de la classe enfantine est de 70 élèves, il sera de 85. Il convient donc d'emménager une 2^e salle dans le préau couvert..."

Les enfants de 2 à 4 ans seront dans cette 2^e salle, aux bons soins de la femme de service et les enfants de 4 à 7 ans resteront avec l'institutrice.

Le préau couvert de l'aile gauche va être fermé complètement. Le montant des travaux s'élève à 1000 francs et la commune reçoit une subvention de 300 francs.

* Loi du 7 juillet 1904 qui interdit les congrégations enseignantes

Le 17 juin 1911, le Préfet avise, par écrit, les élus blagnacais qu'il considère les logements des deux adjointes "insuffisants". Le logement de l'une qui a 2 enfants n'a que 2 pièces à feu, la 3^e est plus grande mais ne possède pas de cheminée. Celui de l'autre est encore plus petit, mais l'institutrice "s'en plaint moins parce que son enfant n'a pas vécu et que son mari sous-officier à Toulouse ne peut faire à Blagnac que de brèves apparitions". Ces logements répondent bien au décret du 25 octobre 1894 "quant au nombre de pièces mais pas à cause de l'exiguïté". Et le Préfet de conclure qu'il serait préférable "de ne faire qu'un logement avec les deux et de donner une indemnité à l'une ou l'autre des adjointes".

En novembre 1912, Monsieur Jean Barres, Conseiller municipal "a été frappé par l'état déplorable dans lequel se trouve l'école enfantine... la santé des jeunes enfants est mise en péril. La salle est trop petite, l'aération se fait mal et les règles les plus élémentaires de l'hygiène scolaire sont absolument méconnues". Il propose d'utiliser une dépendance de la maison d'école pour reconstruire une nouvelle classe : "l'administration avisera"(!).

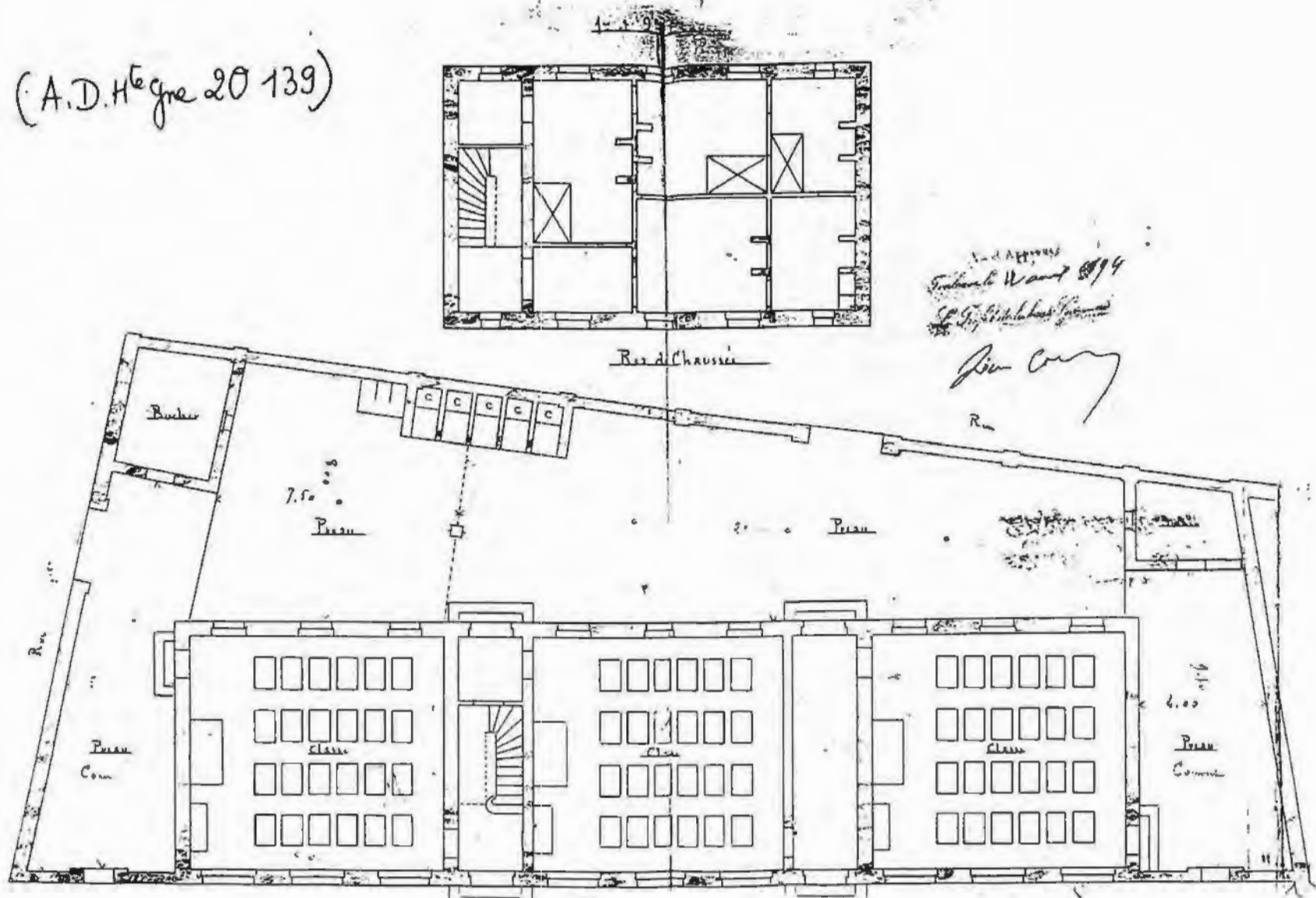
Les années passent, le nombre d'élèves s'accroît. Il faut faire preuve d'ingéniosité pour trouver des locaux.

En 1930-31, la construction d'une école maternelle est prévue dans le jardin contigu à l'école de garçons. Puis une autre solution est envisagée : laisser l'école maternelle dans les locaux de l'école de filles et construire cette dernière sur le terrain près de l'école de garçons. Monsieur l'Inspecteur de l'Enseignement Primaire n'est pas tellement d'accord et dans une lettre du 9 juillet 1931 il se demande "si le Ministère acceptera facilement de voir transformer en école maternelle une école de filles dont la cour de récréation est si exiguë et si mal orientée et dont la situation est vraiment mauvaise..." Il conseille "de construire tout le groupe scolaire sur le nouvel emplacement..." Mais c'est bien une école de filles qui va être construite, et cela est une autre "histoire" que vous contera Madame Jeannette Weidknet...

L'école maternelle, restée Place Hérisson, deviendra autonome à la rentrée 1957, sous la direction de Madame Pigeard et fermera définitivement ses portes aux jeunes élèves en 1972 à cause de nombreuses pétitions des parents et des enseignants.

Le Maire, Monsieur J.L. Puig, avait fait effectuer des travaux, notamment le remplacement des planchers et une ancienne directrice pense que les critiques étaient justifiées mais un peu exagérées car "ce n'était pas un

(A.D. Hégère 20 139)



Commune de Blagnac - Plan intérieur du Groupe Scolaire

immonde taudis, comme on qualifiait cet établissement, simplement les locaux ne convenaient pas du tout à une école maternelle".

AUJOURD'HUI

Les abords de ce bâtiment ont été emménagés. Une jolie petite place a remplacé la cour de récréation. A l'intérieur, les salles, peintes de couleur claire, accueillent diverses associations culturelles ou autres.

Même amputé d'une partie de ses ailes, même dépouillé de quelques ornements, cet édifice est représentatif de l'architecture de la fin du siècle dernier, et, de plus, il est le seul "monument" de cette époque à Blagnac.

Ne passons pas Place Hérisson sans lui jeter "un coup d'oeil". Il nous parlera de ces hommes et de ces femmes qui croyaient profondément en la République et en cette Ecole publique, gratuite, fraternelle, laïque car tolérante et donnant à chacun les mêmes droits d'accéder au savoir sans distinction de condition ou de confession.

C'est bien de cette Ecole dont rêvait déjà Condorcet et à laquelle nos contemporains restent attachés.

Suzanne BERET
Janvier 1994

Je remercie à nouveau toutes les personnes qui m'ont fourni des renseignements, en particulier, Soeur Marie du Christ Roi du Monastère de Blagnac, le Docteur Contie, Monsieur J.L. Rocoïle et de nombreux enseignants.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales de Blagnac
- Délibérations du Conseil Municipal
- Série M : Bâtiments communaux...
- Série R : Correspondance relative aux écoles...
- Série E : Registres paroissiaux et Etat civil
- Plan cadastral 1867
Archives départementales de la Haute-Garonne
- Série U : 20 139

Bulletins des Lois

Annales des Cisterciennes du Monastère de Blagnac, consultées par Soeur Marie du Christ Roi

Testament de Jeanne Hérisson (Maître J. Andrieu à Toulouse)

Cartes postales prêtées par Mlle Louise Samazan, Mr Robert Espanof et la famille Carrat.

BADINTER S et R., "Condorcet", Paris, Fayard 1989

BRUNO G., "Le tour de France par deux enfants" Paris, Belin 1877, réédition 1977.

ECHE G., "Blagnac, Ville et Village", Toulouse, Eché 1985

LAVIGNE B., "Histoire de Blagnac" Toulouse 1875, réédition Marseille, Lafitte 1978.

OZOUF J., "Nous les maîtres d'école", Paris, Gallimard 1973

OZOUF M., "L'école, l'Eglise, et la République, 1871-1914", Paris, Colin 1963, réédition 1982.

OZOUF J. et M., "La République des Instituteurs", Paris, Gallimard. Le seul 1992.

Ouvrage collectif, "La vie populaire en France du Moyen-Age à nos jours", Paris, Diderot 1966.

LA NOUVELLE ECOLE DES FILLES... ET LA GUERRE

- JEAN MOULIN II -

Certains Blagnacais se souviennent peut-être des mésaventures survenues à l'école de filles de la rue Sarrazinière, avant que ses bâtiments soient mis définitivement et dans leur totalité à la disposition des enfants à qui ils étaient destinés, et que les enseignants puissent enfin habiter dans les logements prévus pour eux.

Cette école, presque terminée en 1939, se retrouva impliquée dans toutes les péripéties de la guerre et de l'occupation. Elle n'accueillit les enfants qu'au bout de près de dix années mouvementées.

C'est son histoire que je me propose de vous raconter.

Il convient tout d'abord de rappeler la situation scolaire à la fin des années 1920, rappel rapide, Suzanne Béret étudiant avec plus de précision dans un article parallèle la naissance et l'évolution de l'école de filles à Blagnac. Conformément aux lois républicaines de 1882 instituant l'enseignement public gratuit, laïque et obligatoire pour tous les enfants de France de 6 à 12 ans, garçons et filles, de parents français ou immigrés, la commune de Blagnac possédait deux écoles. Les garçons occupaient deux classes au rez-de-chaussée de la mairie, sur la partie gauche de la salle des pas-perdus. Les filles disposaient entièrement d'un bâtiment sur la place Hérisson, deux classes accueillant les filles de 6 à 12 ans, la troisième classe étant réservée aux enfants de 3 à 6 ans : la classe enfantine.

Les maîtresses logeaient dans les appartements du premier et deuxième étage, jugés dès 1911 "trop exigus" par l'Inspecteur d'Académie !

LA POPULATION S'ACCROIT

A partir des années 20 la population du village augmente et passe de 1791 (1920) à 2060 (1931) 2317 (1936) de 1920 à 1926, 526 habitants supplémentaires, soit un accroissement de 30%. Le retour des rescapés des massacres de 14-18 n'est pas la cause de cette augmentation. Il y a eu trop de morts, 73 victimes, jeunes pour la plupart qui font cruellement défaut et les naissances augmentent peu : 28 en 1913, 32 en 1920, 35 en 1921, mais seulement 29 en 1922, puis se maintiennent au-dessus de 30 (37 en 1923, 1924) 32 en 1930.

Par contre, Blagnac voit arriver des populations nouvelles originaires de Toulouse, des communes du département mais aussi des départements voisins ou de ceux du Nord de la Loire (surtout Paris et sa région). Il faut noter aussi

l'apport important d'étrangers, Espagnols puis Italiens chassés de leur pays par la misère et le fascisme. Ces derniers s'installent dans les métairies éloignées du centre. Les familles italiennes sont très nombreuses mais pourtant elles alimentent très faiblement la population scolaire dans les débuts de leur installation. La main d'oeuvre enfantine est nécessaire dans les champs pour garder les bêtes. Progressivement, jusqu'à 9 ou 10 ans, puis 12 ans et le certificat d'études, enfin l'enseignement secondaire, les jeunes Italiens ne se distingueront plus des jeunes Français.

LES ECOLES SONT TROP PETITES, TROISIEME CLASSE NECESSAIRE

Les effectifs scolaires progressent peu à peu. Il faut trouver des solutions. C'est un grave problème qui se pose au Conseil Municipal car il faut parallèlement améliorer l'adduction d'eau, l'éclairage etc...

Dès 1928 les édiles étudient avec l'architecte Monsieur Thuries les possibilités d'agrandir les locaux pour créer une troisième classe de garçons. Aucune solution n'est retenue. Mais le 23 janvier 1930, monsieur le Maire rend compte de la demande effectuée par l'Inspecteur d'Académie de construire une classe pour les garçons et une classe pour les filles "les effectifs dépassant le maximum prévu par le règlement, 40 élèves par classe". Il ajoute qu'il y a lieu de construire des logements pour les maîtres, cette obligation étant inscrite dans les lois scolaires, mais le versement des indemnités de logement compensatrices est trop onéreux. L'Inspecteur et l'Architecte sont venus le 13 janvier, envisageant entre autres le surélévement des ailes de la Mairie et la création d'une école maternelle derrière ces bâtiments dans les jardins de Madame Delaux. On a même évalué le coût (350.000 F), la participation de l'Etat (60%), l'emprunt sur trente ans à réaliser par la commune. Une commission est nommée comprenant Messieurs Amiel, Vives, Colmel, Grazide, Lacaze.

Les choses semblent bien engagées. Attendons les plans et les devis de l'architecte.

Le temps passe.

LA TROISIEME CLASSE N'EST TOUJOURS PAS CREEE

En septembre 1930 c'est le Préfet qui insiste. Où en est-on à Blagnac ?

Le Conseil municipal se réunit le 24 septembre pour élaborer la réponse : le vœu du Conseil Académique lui paraît sans portée quand on saura "combien le large programme municipal en vue de réalisation satisfera tous les besoins de la commune".

Large programme peut-être mais réalisation bien hypothétique. Les classes sont toujours surchargées. Plusieurs lettres du Préfet demandent au Conseil municipal de se réunir pour enfin créer cette troisième classe de garçons et quatrième classe de filles "l'effectif dépassant le maximum d'élèves que les classes existantes peuvent recevoir".

Les affaires courantes continuent, demande de subvention au département le 4 novembre pour l'entretien des locaux et du matériel.

L'ECOLE MATERNELLE

Et le 6 novembre l'Inspecteur primaire revient à la charge. Où en est la création de cette école maternelle ?

Le 13 novembre, le Conseil Municipal se réunit. Le lieu de la construction est choisi définitivement, conformément au principe adopté le 8 mai. L'école maternelle verra le jour dans les jardins de Madame Delaux (14 a 54 ca) contigus à l'école des garçons.

Nous verrons par la suite que seul ce choix de lieu sera retenu jusqu'au bout. Bien des solutions nouvelles à ce problème scolaire seront encore envisagées. Solutions provisoires vite devenues insuffisantes, les effectifs scolaires ne cessant d'augmenter.

La pression des autorités préfectorales et académiques se fait de plus en plus forte.

LA CREATION DE LA TROISIEME CLASSE

Enfin la troisième classe de garçons est installée dans la salle des pas perdus de la Mairie, celle des filles chez Madame Bertrand qui possède une salle de 8m sur 5m. Ces solutions sont effectivement très temporaires car il faut bientôt envisager et réaliser la création d'une quatrième classe.

IL EN FAUT DEJA QUATRE

Le 5 novembre 1931 plusieurs constatations sont faites.

- Impossible d'installer une quatrième classe chez Madame Bertrand, elle serait insalubre.



L'institutrice de la classe enfantine Madame Gibert et son aide Madame Arbus avec les maîtres de l'Ecole des Garçons.

- La classe de garçons installée à la Mairie dans un lieu de passage est mal chauffée et gêne le service public (il est probable que le service public gêne quelque peu l'enseignement !).

En définitive, Monsieur Bazillon, directeur de l'école, logé dans l'aile droite de la Mairie, accepte un logement chez Madame Porchez, permettant d'installer deux classes à sa place, l'une pour les garçons, l'autre pour la classe enfantine. Madame Gibert s'y installe avec ses petits. Cohabitent ainsi maîtres et maîtresses, grands garçons et petits de moins de 6 ans, situation inhabituelle sauf dans les petits villages. Les trois classes de filles occupent le bâtiment de la place Hérisson.

Et l'école de filles de la rue Sarrazinière ? Il faudra attendre 1933 pour qu'elle apparaisse. Mais nous approchons.

En attendant des réparations et aménagements urgents sont nécessaires. Le Conseil Municipal s'en préoccupe. Le 17 janvier 1932 "Etant donné le grand nombre de chômeurs dans la commune (manoeuvres, maçons, plâtriers, menuisiers) il serait convenable de les occuper et faire exécuter ces travaux en régie pour éviter l'adjudication qui retarderait ces travaux" Un petit rappel au passage de la crise économique et du chômage qui sévissaient à l'époque.

Le 1^{er} octobre 1936, le problème de la quatrième classe pour les garçons est résolu. On installe "très provisoirement" la classe enfantine dans une maison louée, rue Coucourou (actuelle rue Pasteur, face au bâtiment de la Poste), libérant ainsi le local pour installer cette quatrième classe. Ces quatre classes fonctionneront jusqu'à la disparition de l'ancienne mairie.

Par contre, les filles ne possèdent toujours que trois classes. On cherche un local à louer... et l'on n'en trouve pas.

Pourtant un élément nouveau intervient qui rend plus nécessaire que jamais de développer les possibilités d'accueil scolaire. C'est la prolongation de la scolarité obligatoire de 12 à 14 ans par le gouvernement de Front Populaire.

UNE ECOLE NEUVE POUR LES FILLES

Enfin le 5 juin 1933, les plans et devis pour la construction d'une école de filles sont présentés au Conseil Municipal par Messieurs Thuries frères, architectes DPLG. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Le mouvement s'accélère. Le 6 août 1933, précisions sur les contributions respectives du département et de l'Etat, inscription au budget municipal (emprunt pour 30 ans), choix de l'entrepreneur.

Le 15 octobre on complète le dossier car l'approbation ministérielle tarde à venir : sept classes comptent près de 300 élèves, mais les effectifs vont encore augmenter car il est prévu 2500 habitants pour le prochain recensement. Il faut aussi loger les maîtres. Donc la seule solution est de construire le groupe scolaire prévu par le devis. Ce rappel est approuvé à l'unanimité pour être transmis au ministère.

Après quelques modifications, c'est le 30 juin 1936 que Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le plan définitif de construction du nouveau groupe scolaire de filles. Il est approuvé à l'unanimité.

Cette décision sera la bonne.

"La classe enfantine comprise dans les prévisions de ce nouveau groupe sera affectée au bâtiment de la place Hérisson dans lequel se trouve actuellement l'école de filles *"lorsque le nouveau groupe définitivement construit se trouvera à même de recevoir ladite école de filles"*.

Et c'est cette dernière évidence qui semble dans la délibération une simple clause de style qui se heurtera à un obstacle imprévu, à la guerre toute proche.

[Sera continué]

J WEIDKNNET

CARNET DE ROUTE D'ANTOINE DESSAUX (10 mai - 15 août 1940) (suite)

DU 19 JUIN AU 2 AOUT - MALLMITZ -

Mercredi 19 juin. Réveil 5 Heures. Sommes 105, c'est pour aller dans une fabrique, à Mallmitz. Passons toute la journée à la fouille et aux bureaux. Après plusieurs accrocs Huguet reste avec le groupe. Enfin finie la vie des barbelés, de la faim, de la culture physique, qui ne faisait qu'éveiller notre appétit. En revenant aux marabouts, triste vision d'un gars, faisant la pelote, sac au dos, sous la conduite d'un marocain. Qu'avait-il pu faire ? Voler des pommes de terre ? Me suis pesé à la bascule. 57 Kilos, pas croyable, et habillé. Avant je pesai 70 à 72 K. Ai donc perdu de 13 à 15 Kilos. Ce n'est pas étonnant que je me sente à plat. Il est temps que nous partions travailler. Nous prenons le train demain matin. Ici le camp est sous la coupe des Alsaciens qui rabiotent, c'est odieux. L'on voit leur manège, vendant des gamelles de soupe et des casse-croûtes. Enfin demain c'est fini. Pas de nouvelles sensationnelles.

Jedi 20 juin. Réveil à 4 H. Jus à 5 H. A 5 H 30 arrivent un sergent, un caporal et trois soldats, avec leur sac. Ils se font remettre la liste de notre groupe et font l'appel par matricule, par un interprète. Et au pas cadencé direction la gare de Sagan. Sommes dans wagon de voyageurs. Départ 6 H 30. Descendons au 1er arrêt du train. Mallmitz. Gare très propre. Traversons une partie de la ville. A un Kilomètre arrivons à une baraque genre Adrian que des polonais finissent de clôturer en barbelé. Nous sommes par chambres de 18. On nous distribue des paillasses et traversins, toile tirant plutôt du papier et les remplissons de paille. On nous donne 2 couvertures un pot en faïence en guise de verre, une gamelle, modèle Sagan. Les lits sont à deux étages, mais vernis et démontables et non en planches comme à Sagan. On nous apporte une cuvette pour se laver à deux. Des placards sont dans les chambres. Ils ont deux portes et chaque séparation est pour deux hommes. C'est le meilleur cantonnement que nous n'ayons jamais eu. L'ennui, c'est qu'il faut aller chercher l'eau à une centaine de mètres. On nous porte la soupe à 2 Heures de l'après-midi et ensuite au travail. Notre groupe est divisé en deux. Une partie va en usine et l'autre dont je fais partie, doit travailler à monter des baraques identiques à la nôtre. En un mot, c'est un camp de travail que nous montons, qui logera les ouvriers qui viendront faire marcher l'usine. L'autre équipe transforme, agrandit et répare une vieille usine. Où je suis, c'est

dur. Ou plutôt, notre état de santé ne nous permet pas encore de tels efforts sans fatigue. Le soir quittons à 6 H 30. Touchons un quart de café et une dizaine de patates en robe des champs, un morceau de margarine, un peu de fromage blanc et une 1/2 boule de pain. Si c'est tous les jours ainsi, nous allons vite nous remettre.

Vendredi 21 juin. C'est la date de mon anniversaire et je suis loin de tous. Réveil est à 5 H. Le travail commence à 6 Heures. Nous avons un quart de jus d'orge au Réveil. de 9 H à 9 H 20 casse-croûte : "Fichttit" qu'il nous faut garder de la veille. A midi soupe, toujours à base de patates, mais bien préparée, il n'y a qu'un défaut, il en faudrait un peu plus. Le travail recommence à 1 Heure jusqu'à 6 H 30. Ce soir c'est de la soupe orge sucrée. Je suis complètement éreinté. Nous transportons des panneaux à 4 qui pèsent 200 K. Pour ne pas user le peu de linge, c'est torse nu, il fait beau, que l'on travaille. J'ai l'épaule en sang. Mais ce n'est rien, on est bien content de manger. Avec l'habitude et un peu plus de forces qui ne tarderont pas à revenir, ça ira. Le soir des curieux viennent nous voir. L'homme ou femme sont des éternels curieux sous toutes les nations. Couchés à 9 H 30. Il nous faut aligner nos souliers avec nos culottes pliées dessus, dans le couloir. C'est le règlement pour éviter les évasions. Puis nous rentrons dans les carrés où l'on nous ferme à double tour. Les fenêtres sont barbelées aussi. Nous n'avons d'ailleurs aucune idée de partir. C'est aller à un échec certain et le payerions trop cher.

Samedi 22 juin. Réveil 5 H moins le quart. Arrivons à rouler le sergent. Un se lève rentre les culottes et souliers. Et quand il donne un coup d'oeil dans le couloir, il est persuadé que tout le monde est levé, en ne voyant rien. Sur une soixantaine qui travaillons à côté, il y a 8 allemands, contremaîtres, charpentiers ou maçons. 30 prisonniers et le reste Polonais. Ce sont des Polonais, relativement libres, ils mangent à une cantine. Ils y couchent aussi. Sur leur veste il y a la lettre P. Ils éprouvent une certaine sympathie à notre égard. Ils sont comme nous, ils savent utiliser les moments où on peut se reposer un peu. Ce soir 6 patates. Pas de pain. Hier on nous a donné une 1/2 flûte. Ce doit être pour deux jours. Mal dormi, d'abord de fatigue et puis qu'est-ce qu'il y a comme moustiques.

Dimanche 23 juin. Réveil à 5 H - le 1/4. A 5 H 15 le sergent nous rassemble pour

nous annoncer que l'accord d'Armistice est signé avec la France qui a capitulé hier soir à 11 Heures. Il manque de tact, avons dû faire le salut hitlérien. On peut d'ailleurs me faire faire beaucoup de choses, mais mes convictions ne changeront pas, au contraire. Fini le travail à 1 H de l'après-midi. Voici donc les heures de travail : 11 heures 30 de travail par jour plus 7 H le dimanche. Ce qui fait en enlevant la 1/2 heure du casse croûte le matin 73 Heures par semaine. Après-midi toilette et nettoyer et laver les chambres. Pas beaucoup de repos. à 5 H toucher 1/2 pain pour 2 jours. Demain c'est la fête de papa. Je ne suis pas à ses côtés. Espérons que je serai aux côtés le jour de celle de maman. Huguet travaille à l'usine. Demain sans rien dire je me mettrai avec son groupe, il y a un malade qui rentre à l'Hôpital : je vais donc tâcher de prendre sa place. Ainsi nous serons ensemble.

Lundi 24 juin. Réveil 4 H 30, il y a de l'abus. Fantaisie du sergent. Mais nous ne nous levons qu'à 5 H, 5 H 15. C'est à 1/4 d'heure de la baraque. C'est une ancienne fonderie que l'on transforme pour devenir une usine de sel nous dit-on officiellement. En réalité c'est une usine d'explosifs. Ou plutôt pour charger des torpilles. Nous enlevons le papier bitumé et le bitume des toitures avec les charpentiers. Commencé à 6 Heures nous quittons l'usine à midi. Arrivons à la baraque à midi et quart. Mangé en vitesse patates avec orge. 20 minutes à peine pour être servis et mangé. A 1 H moins 20 départ pour être à l'usine à 1 H. Travail Jusqu'à 6 H 30. Mais comme les ouvriers eux arrêtent à 6 H, à partir de cette heure-là, nous ne faisons plus rien. Les groupes qui font la terrasse, ceux qui aident les poseurs de chauffage eux travaillent Jusqu'à la fin. Nous nous planquons et apparaissent juste pour le rassemblement. En rentrant lavés à grande eau. Touchons 8 patates et fromage blanc pour mélanger. Pas faim. Je suis mal foutu. Esquinté, j'ai la fièvre, des frissons. Je me couche. Mal de tête. En plus des brûlures d'estomac. Je veux tout de même prendre le dessus, et pour rien au monde je ne voudrai tomber malade.

Mardi 25 juin. Les jambes sont faibles, mais je vais au travail tout de même. La France a capitulé hier soir à 1 H 30 et la guerre se trouve terminée entre l'Allemagne, Italie contre la France. Mais j'ai bien peur qu'il nous faudra attendre la fin de la guerre qui continue entre l'Angleterre et l'Allemagne. Beaucoup au contraire parlent déjà que nous allons commencer à rentrer chez nous. Toutes les maisons sont pavoisées. Les cloches doivent sonner quatre jours de 11 H à midi. Dire qu'il y a des super-optimistes, moi je dis que ce sont des inconscients, qui ne voient que mensonges, tablant qu'en 18 on avait dit la même chose à nos

prisonniers et qu'il y avait pourtant la victoire. A l'usine, je ne me suis pas crevé. Les ouvriers sont chics et m'ont fait planquer. Soir couché, moins de fièvre, mais les jambes et la tête me font toujours aussi mal.

Mercredi 26 juin. Réveil 4 H 30. Toujours mal entrain. Ce doit être le résultat et de la fatigue des longs jours de marche et le manque de nourriture de plus d'une semaine. Le régime jockey de Sagan y est aussi pour beaucoup. Pas trop fatigué de la journée. Après soupé, on nous a menés écouter la radio à la baraque du patron du chantier à côté. Avons entendu, en français, le texte des accords d'armistice avec l'Italie. Puis une déclaration démontrant que lorsque le führer aura décidé d'attaquer l'Angleterre ce sera foudroyant et que doré et déjà, elle peut se considérer vaincue.

Jeudi 27 juin. Toujours lassitude générale. Patates matin et soir. Heureusement que c'est un légume dont on ne se rassasie pas vite.

Vendredi 28 juin. Journée de travail ordinaire. Nous sommes toujours à la disposition d'un contremaître maçon chef de chantier de son patron qui habite Sprotau. Ils sont, avec les vieux ouvriers qui travaillent avec nous, que nous aidons plutôt, très chics. Le lien du métier en fait des amis. Ils n'abusent pas que nous soyons leur manoeuvre. Le plus embêtant, c'est de falloir dîner en si peu de temps. La 1/3 boule de pain est pour trois jours. Tout en n'oubliant pas que les allemands ne sont pas des mangeurs de pain et que nous c'est le contraire nous trouvons que c'est peu. Heureusement que souvent, les ouvriers nous donnent une tartine de leur casse croûte, sans cela, il faut attendre midi, avec le seul quart de café dans le ventre. L'on ne nous a pas encore fait écrire depuis la lettre de Sagan du mercredi 12. On nous dit que vu le nombre formidable de prisonniers (2 millions) le courrier est diminué.

Samedi 29 juin. Nous avons expliqué notre manque de pain à l'usine. Je ne sais pas si cela a porté, toujours est-il qu'à midi, on nous a donné une boule entière. Nous verrons pour combien de jours elle sera. Commence un peu à me faire plus costaud et éprouver moins de fatigue. Les ouvriers eux-mêmes ne sont pas poussés, il est vrai que le travail est en régie et c'est peut-être la raison. Ils font 72 heures, mais je suis sûr qu'il se ferait autant de travail en beaucoup moins d'heures. Ils touchent en moyenne 5 M par jour. Beaucoup, demeurant loin, mangent à la cantine le midi. Ils ont à peu près notre nourriture, elle vient d'ailleurs du même endroit.

Dimanche 30 juin. C'est dur de travailler un dimanche. Nous pourrions dormir un peu plus. Aujourd'hui on nous fait rentrer de l'usine à 9 Heures. D'aucuns disent que c'est parce que nous dépasserions le nombre d'heures que doit faire un prisonnier. Laver linge en arrivant, j'ai juste une chemise et un tricot de peau en lambeaux. On peut reprocher beaucoup de choses au sergent. Mais pour la propreté, adieu les resquilleurs. Tous, même les malpropres, sont obligés de laver et de se laver. Ils ont beau dire que cela ne le regarde pas, je trouve au contraire qu'en France, les chefs ne s'en occupaient pas assez. C'était bien assez embêtant lorsqu'en ligne on était dans l'impossibilité de pouvoir le faire. Dire qu'il y avait des hommes qui restaient plusieurs mois sans faire de toilette. En définitif, le soldat français peut, en général, prendre des leçons pour la propreté. Il est vrai qu'ils sont bien mieux habillés que nous. La politesse et la discipline sont aussi à remarquer. Autant le civil que le militaire.

Lundi 1^{er} juillet. Moins fatigué. Deux malades partent à l'Hôpital. Réaction du sang; ils sont remplis de croûtes suppurantes dans les jambes et sur le corps. Deux sont arrivés de Sagan pour les remplacer. Ils nous annoncent que les belges sont partis du camp, libérés dit-on. A l'usine on nous raconte que P. Raynaud s'est tué (Kaputt) en fuyant en Espagne en auto. Pas encore de réponse de mes Parents, ni de Denise. Ont-ils seulement reçu mes premières nouvelles. Journée identique, patates matin de soir.

Mardi 2 juillet. Continué à poser plancher au réfectoire de l'usine. Lavabos modernes, réfectoire, cuisine, vestiaires, rien n'est oublié pour les commodités des ouvriers, et travail qui doit être même terminé en premier. Aux nouvelles : La Russie, en accord avec la Roumanie, a repris la Bessarabie et revient ainsi à ses anciennes frontières. On parle qu'au début Août, nous serions entrés en France. Mais il y a tant de tuyaux qui se crèvent que l'on écoute, espérant une seule chose, que ce soit vrai.

Mercredi 3 juillet. Journée de travail, c'est long onze heures. Les Allemands ont occupé les îles de Jersey et Guernesey, face à l'Angleterre. C'est ce que les ouvriers nous font comprendre, nous indiquant que maintenant, de Narvik en Espagne, les côtes de l'Atlantique sont sous la main de leurs troupes. Toujours pas de lettres, c'est ce qui est le plus démoralisant.

Jeudi 4 juillet. On ne nous a pas donné du pain depuis samedi. Il y en a qui n'en ont déjà plus depuis deux jours. L'on disait bien qu'il était pour une semaine. A

ce taux, nous en toucherions moins qu'à Sagan. On chuchote que les Anglais ont durement bombardé Hamburg. A l'usine, il est maintenant interdit de fumer, car la poudre commence à arriver. Quand les ouvriers nous donnent une cigarette, c'est aux WC, comme eux, que nous allons la fumer. Il y a des copains qui ont vendu leur montre pour deux paquets de tabac. Absurde. Deux paquets à 60 pfennigs; soit 1~20 : 24 francs une montre.

Vendredi 5 juillet. La fatigue revient. Il me faudrait un ou deux jours de repos. Une crampe au mollet tombe à pic. Je boîter et me fais porter malade. A 8 H vais sans oublier de boîter à la visite au docteur de Mallnitz, attaché à l'Usine. Il a l'air sceptique, mais me donne deux jours de repos et marque un liniment pour me frictionner. Il parle bien le français. Il nous dit que deux gros navires de guerre français, le Dunkerque et le Strasbourg, ont été coulés dans un combat naval avec les anglais. A midi patates et pois chiche. On nous donne un pain, et on nous spécifie bien qu'il est jusqu'à samedi prochain. Exactement la moitié qu'à Sagan. C'est comme pour écrire, au camp nous devons le faire chaque 6 jours. Ici nous n'avons rien envoyé depuis le 30 dernier, ce qui fait une carte en 18 jours. A l'usine on nous dit que l'on paye 1 mark par jour par homme au camp. Si le camp ne retient rien, cela ferait 20 francs que l'on gagnerait. C'est loin d'être mal payé, pour des prisonniers. Le soir un allemand causant le français vient nous dire que lorsqu'on nous paiera, sous la conduite du sergent, nous pourrions faire l'achat de matériel de toilette, dans des magasins désignés, qui acceptent les bons de camps. Je reste allongé dans mon lit et je sens que cela me fait du bien. Surtout pour mon état général.

Samedi 6 juillet. Journée passée allongé sur le lit. Je relis toutes les lettres et regarde les photos. La journée est longue au travail, mais sans rien faire elle est encore plus longue. Je me demande ce que doivent faire, au camp, tous ceux, sergents et autres, qui ne sont pas partis au travail. Il y a de quoi travailler du chapeau, comme l'on dit.

Dimanche 7 juillet. Les copains partent travailler. Ils reviennent à midi, nous disent que le contremaître leur a dit que mercredi nous devons toucher 11 marks. Les Polonais leur ont apporté un pain et partagé en 6. En ai une part. Ils auraient donné mille francs, qu'ils ne nous auraient pas fait plus de plaisir. Ils sont chics avec nous. Il n'est pas rare qu'ils partagent leur maigre casse-croûte et que souvent ils nous donnent un peu de tabac. Après-midi repos. Laver, raser. Grande joie on nous distribue une lettre. Ecrit à Denise.

Lundi 8 juillet. Retourné au travail remis et dispos. A l'usine on nous annonce que la France s'est mise au pas. Les chambres sont dissoutes. La République finie. Pétain est chef de l'Etat Français. Somme toute c'est la victoire du fascisme. C'était d'ailleurs la seule façon que l'on pouvait l'installer chez nous. Je songe à tous ceux qui disaient, en parlant de l'Espagne dont le cas est identique, en France cela n'arrivera jamais. Patates midi et soir.

Mardi 9 juillet. Plus de pain. Devons attendre samedi pour en avoir d'autre. Un Polonais à qui j'ai donné un porte-cigarette m'a apporté une demie boule de pain. Ils ne sont pas, comme les allemands, de gros mangeurs de pain, pour pouvoir prélever sur leur maigre ration, une si grosse portion. A l'usine, un ouvrier nous dit qu'en France l'on démobilise, il a reçu une lettre de son fils qui est en occupation à Paris. Dire que des classes plus jeunes rentrent dans leur foyer et que nous devons nous rester. Et combien de temps ? Si encore nous étions fixés. 6 mois, un an, au moins on saurait à quoi s'en tenir. Le reste serait une question de patience. Pas encore de nouvelles. C'est désespérant, presque deux mois. A midi patates et pour la première fois, des haricots avec. Pluie toute la nuit.

Mercredi 10 juillet. Pas de casse croûte. C'est long Jusqu'à midi. Patates midi et soir. Pas de lettres. La paye promise n'est pas venue. Il fait lourd, orage. Cela doit influencer sur le moral. Je ne sais quoi penser. Nous sommes tous dans le même cas pour le manque de nouvelles.

Jeudi 11 juillet. Réveil 4 H 30. Demie heure après en pratique. Travail habituel. A l'usine, peu de nouvelles. Des engagement entre la flotte italienne et allemande. Je ne vois pas d'issue, si l'attaque contre l'Angleterre ne se produit pas aussitôt, peut-être faudra-t-il jusqu'à l'année prochaine. Si la fin de la guerre contre les anglais en est l'enjeu. Ici le chantier touche à sa fin. Une équipe de maçons allemands est débauchée samedi. A la fin de ce mois tout le chantier sera terminé. Distribué n° 3 du Trait d'Union. Je ne le commente pas, ce serait trop long et puis je vais les garder. A 4 H 30 on entend un roulement de canon, et de grosses explosions par intermittence. Certains coups font vibrer toutes les vitres. Demandons explications. Ce sont des manœuvres au dire de certains. Arrivés au cantonnement cela continu. La baraque en tremble. Les langues marchent. C'est troublant. Nous nous couchons sans mettre les culottes et souliers dans le couloir et on ne boucle pas nos portes. D'aucuns parlent que la Russie a attaqué l'Allemagne et que c'est son artillerie qu'on entend. Je ne le pense pas. Si cela était

dans ses vues, elle l'aurait fait au début. Cela finit à 10 Heures. Portons culottes et souliers, et fermé à double tour.

Vendredi 12 juillet. Toujours pas de pain. Le matin sur les rangs, le sergent nous dit que nous le toucherons à midi. Je suis à peu près certain que cela vient de lui. Il fait son petit caïd. Puisque les premiers jours nous en touchions beaucoup plus. Je suis sûr que la direction de l'usine nous en aurait donné davantage sans son intervention. A 11 Heures en descendant d'un échafaudage, j'ai sauté sur un bout de bois où une pointe était restée. Sous la force du choc, elle traverse mon soulier et pénètre dans le pied. Ai de la peine à la sortir. L'infirmier me fait un premier pansement et à midi vais dîner à la baraque. A 3 Heures mené au docteur qui me nettoie bien. Il me demande si je veux être piqué contre la gangrène, me disant que s'il le fait, cela pourrait me révolutionner le sang, surtout après la vie menée lorsque nous avons été capturés. Je lui dis que aucune blessure n'a jamais eu des complications, que je n'ai pas de craintes pour cela. aussi ne me pique-t-il pas. La pointe rouillée est entrée de plus de deux centimètres. Il me défend de marcher et de rester allongé. De revenir demain pour changer le pansement et voir si rien d'anormal ne se produit. Je profite de la voiture qui amène la soupe pour rentrer au cantonnement. Il m'est d'ailleurs très dur de marcher.

Samedi 13 juillet. Au docteur à 8 H porté par la voiture, poussée par les copains qui vont à la visite et ramènent les bouteillons à la cuisine. Pas de complications. Juste la souffrance des lancements ordinaires à une telle blessure. Chez le docteur, passons les premiers. La plupart des copains, 10 malades"; 2 dysenterie, 2 phlegmons, les autres clous ou éruptions. Les civils toujours très corrects avec nous. Une dame s'était même levée pour me céder sa chaise. Une pipe faisant plaisir à un polonais, je la lui cède pour un 1/2 pain qu'il m'apporte pendant que les copains vont à la cuisine, et que j'attends seul dans le jardin du docteur, leur retour. Après-midi, lavage des chambres. Huguet me lave le linge.

Dimanche 14 juillet. Evènement. Le Réveil n'est qu'à 7 Heures. Pas de travail. Pourtant l'usine marche. Ce doit être parce que c'est aujourd'hui le 14 juillet. Drôle de situation pour méditer sur la prise de la Bastille. Resté allongé toute la journée. Mangé boîte de sardines qu'Huguet avait eu le courage de garder dans son sac. Pas écrit, pas touché de carte. Le sergent nous explique que le courrier auquel nous devons avoir droit est diminué, vu le grand nombre de prisonniers. Le pied me lance un peu plus.

Lundi 15 juillet. A la visite au docteur par le même moyen de transport. Le docteur m'enlève un morceau de peau qui avait pénétré par la violence du choc. C'est cela qui me faisait souffrir. Il me donne deux jours de plus de repos. Je m'efforce de ne pas trop penser aux raisons multiples qui font que nous sommes encore sans nouvelles. J'ai heureusement à peu près la certitude, à l'encontre de certains de mes copains, qu'ils n'ont pas été éprouvés par la guerre. Huguet et d'autres ont en plus l'angoisse de se demander en plus où est sa femme, évacuée? Restée à Paris, bombardée? Vivement que je puisse retourner au travail, la tête travaille trop, sans occupation.

Mercredi 17 juillet. Visite à 7 H. Je demande au docteur si je peux reprendre le travail. Il m'autorise à partir de demain, mais si le pied revenait me faire mal, de revenir le voir. Journée de pluie. Je crois que je connaîtrai par cœur les lettres que j'avais reçues à Rocroi de Denise et de mes parents. Il me semble que c'est des nouvelles fraîches, quand je les relis. A 1 H je pars travailler au chantier à côté. Distribué 1/2 boule de pain et pour la première fois un morceau de viande. J'en avais presque perdu le goût depuis le temps que je n'en ai mangé, soit depuis le 15 mai. N'étant pas fort buveur, je ne regrette pas trop l'absence du vin. Il y en a, à leurs dires, qui donneraient beaucoup pour pouvoir en boire. Pas de nouvelles sur l'offensive contre l'Angleterre.

Jeudi 18 juillet. Travail habituel. A midi en arrivant à la baraque, surprise du premier colis, c'est un copain du centre. Il a écrit le 5 juin. Il n'y a pas longtemps pour recevoir le mien. Le soir, le sergent nous fait comprendre que des troupes allemandes quittent la France et rentrent à Berlin. Bon signe, pour notre libération? Ou au contraire, signe que l'offensive est remise à l'an prochain. Toute nouvelle, pour nous, est tournée toujours pour la libération.

Vendredi 19 juillet. En arrivant au travail, apprenons que 80 polonais, qui travaillaient à l'usine, rentrent chez eux. Inutile de dire qu'ils sont heureux. Les premières lettres sont arrivées. De Bordeaux, et de l'Auvergne. Avons un peu plus d'espoir d'en recevoir. Patates midi et soir. N° 4 du Trait d'Union. Pas encore écrit, le courrier est encore diminué.

Samedi 20 juillet. Même travail, même nourriture aussi variée. Demain fera 15 jours que nous n'avons écrit. Un autre colis, ainsi que 4 lettres, sont arrivés. A côté les baraques s'achèvent, prêtes à recevoir les ouvriers qui nous remplaceront à l'usine.

Dimanche 21 juillet. Réveil 6 H moins 1/4. Sergent endormi. Commencé à 7 H à l'usine. Travaillé tous à creuser une tranchée tout le long de l'usine pour enfouir un câble servant de prise de terre. A midi patates, et bout de porc. Après-midi toilette. Pluie toute l'après-midi, linge pas sec. Pas le droit d'écrire. Rien reçu.

Lundi 22 juillet. Le boulot tire à sa fin, à la fin du mois nous retournons à Sagan. Maintenant, à midi, nous avons tous l'espoir, en arrivant à la baraque, qu'une lettre ou un colis nous attend. C'est une déception, lorsqu'il n'y a rien. Ce sera pour demain, nous disons-nous, presque jaloux de ceux qui ont eu la veine d'en recevoir. Aux nouvelles, le Reich aurait posé un dernier ultimatum à la Grande-Bretagne. J'ai la crainte que s'ils étaient d'accord contre l'US, un arrangement se fasse. Mais non, les choses ont été poussées trop loin pour en arrêter le cours. Et malheureusement pour les civils et les gosses des deux côtés, la lutte sera sans merci. Cela peut être long, car les anglais vont continuer à chercher à avoir les hostilités ailleurs que dans leur île.

Mardi 23 juillet. Un colis de Lyon est arrivé, cela fait le troisième. Quand en aurai-je la surprise, ainsi que des nouvelles. On dit qu'au lieu de retourner à Sagan, nous irions travailler directement dans un autre chantier.

Mercredi 24 juillet. Berlin a été bombardé, ainsi que les principales villes du Reich. Pas écrit depuis le 7 juillet. Le temps se rafraîchit.

Jeudi 25 juillet. Il fait froid. Supportons la capote. Si nous avons à passer l'hiver ici, il doit faire un drôle de froid, pour qu'en juillet il y ait cette température. A l'usine, commencé le bétonnage des cours. Ayant fini le bois, nous faisons manoeuvre à la bétonneuse. Quand on n'en a pas l'habitude, c'est dur de manier la pelle. Heureusement, que tout en ne mangeant pas à notre faim, j'ai repris beaucoup de forces. Aux nouvelles que nous demandons chaque matin en arrivant à l'usine. Rien. La guerre se borne encore en des bombardements réciproques de villes par l'aviation. Ecrit carte aux Parents. Content. Si j'avais des nouvelles, ce serait parfait, l'on n'est pas bien exigeant.

Vendredi 26 juillet. Cinq copains ont des lettres et un deux colis. Les lettres datées du 5 juillet et 7 juillet. Rien pour moi, encore. Toujours la même nourriture. Qu'est-ce que l'on mange comme pommes de terre.

Samedi 27 juillet. Des nouvelles circulent (mais sont-elles seulement fondées). Les Canadiens auraient bombardé Berlin (possible). Les troupes allemandes

Neutals sur l'Oder
P.S. Je joins 2 photos
N° 4484 T + 1/2
Dinambek 5 Décembre 1943



Les conséquences d'une guerre perdue pour nous touchent à peu près tout le monde soit dans les affections soit dans la vie matérielle, ou par la déportation. Je ne sais pas trop si ce n'est pas un bien, que personne ne parte au travers des malheurs résultant de cette horrible chose, si cette à peu près égale répartition ferait l'unité pour éviter le retour de pareille chose et rendait la guerre à jamais impossible ce serait déjà quelque chose de gagné pour la survie de la génération qui monte.

Crois que ce que je raconte pour être juste n'est pas plus brillant pour Paul qui a les nerfs à fleur de peau, ou les auraient à moins. Les visites sont de plus en plus fréquentes et plus intenses, ce qui n'est pas du tout pour améliorer son franc moral. En égoïste je sollicite, comme pour vous que

Les réceptions se passent toujours ailleurs, se passent souvent à Vaux, qui êtes très mal placés, lorsque les passages nous sont signalés, le nouveau c'est que maintenant ils se produisent à n'importe quelle heure.

Quand nous pensons que bientôt cela fera quatre ans que notre vie dure, et que nous ne pouvons prévoir, malgré notre optimisme toujours égal, la date de notre retour, se le faire qu'il faut avoir un sacré moral pour ne pas se laisser aller.

Les heureux événements que nous suivons soigneusement nos espoirs. Je crois que c'est une chose qui démoralise le plus Paul de nous voir en aussi bonnes conditions morales. Nous connaissons les nouvelles bien souvent avant lui et ne manquons de l'en informer dans la mesure de l'ignorance où il en est tenu.

Lettre codée, traduisant le désarroi et la peur qui s'empare peu à peu des Allemands (Paul) devant les bombardements (les réceptions, les visites, les passages) et la perspective de la défaite. Auguste désigne les Français et leurs souffrances. Remarquer à quel point les nouvelles parviennent aux prisonniers, que ce soit les conséquences désastreuses de la guerre ou son évolution favorable. Et toujours le souci d'assurer la paix à "la génération qui monte".

seraient concentrées sur la frontière est, en vue de quoi ? Est-ce plutôt des manoeuvres. 3 colis sont arrivés. Marseille, Cantal et Savoie. Touché pain. A reçu un rude coup. Fatigué.

Dimanche 28 Juillet. Réveil 6 Heures. Travail à 7 H, toujours au béton. A midi patates. Ensuite sieste. Jusqu'à 4 H 30. Toilette. Pas pu laver à cause de la pluie. Pas de courrier pour personne. Journée de cafard. Dernier canard : Daladier a été arrêté. Si c'est vrai, il va falloir arrêter tous ceux qui lui ont voté la confiance. Même Blum, malgré sa politique de freinage, va sans doute y passer.

Lundi 29 juillet. Travail au béton. A midi patates et quelques lentilles. Pas encore de lettres. J'ai beau avoir de l'espoir, je ne sais quoi penser, surtout depuis qu'il en arrive. Peut-être que le peu écrit, n'est jamais parvenu.

Mardi 30 Juillet. Le sergent sévit toujours. Maintenant que nous allons partir, le menu paraît s'améliorer. Aujourd'hui, c'est toujours avec les patates choux. Matinée froide. Soir inventaire du matériel de la baraque. Ecrit carte à Denise. C'est difficile en 7 lignes de dire tout ce que l'on voudrait exprimer.

Mercredi 31 Juillet. Fin du béton. Ai repris du poids. 68 kilos, à peu près celui d'avant mai. Aux nouvelles, rien à part que le Reich bombarde Douvres depuis Calais.

Jeudi 1^{er} Août. C'est l'avant dernier jour de travail à l'usine. Un copain me donne une carte que j'écris à Muriel, camarade d'Ax, que j'avais revue avec son fiancé en Seine-et-Oise, et avec qui nous nous écrivons souvent. Aussi, c'est le matricule du copain que je l'envoie. Demain nous ne travaillons que la matinée. L'après-midi étant destiné à remettre le cantonnement en état. Une dizaine de lettres et un autre colis arrivés. Rien pour moi.

Vendredi 2 Août. Travail matin. Adieux à certains ouvriers. Donné mon adresse à un maçon causant le français. Midi patates. Après-midi, laver chambres. Subi une autre promenade et exercice du sergent. A 20 H 30 sorti avec musettes et dernière trouvaille, nous fait rompre les rangs et fait laisser tout le matériel à la belle étoile. Heureusement que le temps est beau. Enfin, demain sera le dernier jour passé avec lui. Nous ne pourrons jamais tomber plus mal. Parti pris pour la distribution de la soupe. Fayot dans l'âme dur même avec les gardiens. Nous n'avons pas à nous plaindre d'eux. D'ailleurs, ils étaient juste pour nous mener au travail. C'étaient des ouvriers, compréhensifs sur la misère de notre sort, et n'y

ajoutant aucune vexation inutile. Pour le pain, pour les lettres, nous ne pouvons en dire autant pour le chef de poste, qui prenait un peu trop d'importance, et plus de zèle qu'il ne fallait.

Du 3 Août au 14 Août

- Sagan -

Réveil 4 Heures. Vidé paillasses et traversins. Rendu couvertures, plat, tasse, serviette et bassin. Départ 6 H 30. A la gare, on ajoute un wagon de marchandises. Démarre à 7 H 30. Arrivé à Sagan à 8 H. Arrivé au camp. On rentre dans le bloc n° 1, dit bloc de départ, ce sont des tentes. Touché soupe à 10 H 30 après être passés à la fouille. Elle était prévue et on ne nous a rien pris. A 5 Heures touché pain et margarine et café. Toujours le même régime. Amélioration, les pommes de terre sont pelées. A midi notre groupe s'est trouvé scindé en deux. Reste avec Huguet dans un groupe de 77, groupe de réserve sous le n° 50. Demain n'ayant pas de départ, nous pouvons partir lundi au travail, comme attendre huit jours. Il y en a qui attendent ainsi depuis un mois. Le soir couché dans les tentes, sur des copeaux, habillé sous deux couvertures.

Dimanche 4 Août. Réveil 6 H. Nuit fraîche. Bu café. De ce bloc, il nous est défendu de circuler dans le camp dont nous sommes séparés par deux rangs de barbelés. Nous n'avons qu'à attendre que notre matricule soit appelé. Pas d'exercice. Rien à faire. Dormir, manger et se coucher le soir. Soupe à 11 Heures. En touchons 3/4 de litre. Apprenons tout ce que peut faire la faim. Ce sont des Alsaciens qui régissent le bloc et rabiotent, tout comme ils le faisaient à notre départ de Mallmitz. Il y a un groupe de prisonniers qui sont là depuis des mois. Ils font le travail que les Alsaciens devraient faire eux-mêmes. Ce sont leurs domestiques pour une gamelle de soupe supplémentaire. C'est écoeurant le trafic qu'il font. Le bloc est en moyenne de 200 à 300 suivant les départs et arrivées de la journée. Un peu à chacun, ils arrivent à faire pas mal de rabiot. Ils vendent ensuite des gamelles de soupe 50 F, ou du tabac si le prisonnier revenant de travailler en possède. Un casse-croûte pour une gamelle. Ce casse-croûte ils le revendent le même prix. Appris par ceux restés au camp, qu'aux cuisines le même commerce se pratique. Pour rentrer éplucher des patates, ce qui donne droit à une gamelle, il faut ou donner également 50 F, ou une bague, ou l'alliance. Un paquet de tabac se paye 100 et 120 francs. C'est une honte. Dire que ce trafic ignoble de spéculation de la misère est exercé par des français, ayant la chance

d'être aux cuisines ou par les Alsaciens. Ici, ces trafiquants bénéficient du fait que les hommes qui y passent deux ou trois jours ne portent pas de plaintes. Si les autorités du camp connaissaient ces faits, cela irait mal pour leur matricule. On raconte que des cuistots sur qui on avait trouvé jusqu'à 15.000 francs, aussi bassement gagné, ont été arrêtés et naturellement relevés de leur emploi. Touché casse-croûte à 3 H 30. Mangé aussitôt. La paille des tentes est remplie de poux. Dans la journée, tous les cherchons. Il ne manquait plus que cela.

Lundi 5 Août. Réveil 5 H. Quoique nous n'ayons rien à faire, il faut se lever, si l'on veut boire le jus, et comme c'est la seule chose qu'on absorbe jusqu'à la soupe. Il y a un départ de 200. Avons la soupe à 9 H 30. D'autres départs à midi. Comme il en rentre à peu près autant au bloc, l'effectif ne change guère. La journée est longue. Désillusion. N'ayant rien reçu ni lettres ni colis à Mallmitz, j'ai confiance de trouver des nouvelles au camp et rien. A 2 H on distribue une carte que j'envoie aux Parents, ayant écrit la dernière à Denise. Depuis 3 jours, nous avons un soleil de plomb, aussi à l'ombre, ne faisons que dormir. On ne parle pas de nous payer. Aux nouvelles : Les juifs Levitan, Rosengart etc ont été exilés. Daladier, Delbos, Campinchi arrêtés. C'est la continuation de la mise au pas de la France.

Mardi 6 Août. Jus à 5 H 30. Arrivé en retard. Prise de bec avec les Alsaciens, surtout voyant des seaux entiers planqués sous leur tente. Ils sont pires que les Allemands. Dû vider les trous d'eau des pompes. A travers les barbelés, appris que Morin a dû partir à l'Hôpital pour dysenterie. C'est un camarade qui nous savait copains qui me dit, et m'annonce aussi que les autres sont partis au travail. Aujourd'hui 300 environ partent au travail. Nous, nous ne partons pas. Journée de cafard, toute la journée couché sur la capote. Soupé à 9 H 30 et casse croûte à 5 H. Ai trouvé à échanger un paquet de tabac contre un slip. Le type n'en revenait pas.

Mercredi 7 Août. Pas de départ aujourd'hui. Les copains ont trouvé des totos, moi pas encore dans le corps, juste un au pull. Soupe à 10 H et casse-croûte à 4 H. La faim ne se fait pas trop sentir encore, mais si nous restons quelques jours de plus, cela viendra vite. Pas de courrier, ni colis, c'est à désespérer d'en recevoir un jour. Averses torrentielles dans la nuit.

Jeudi 8 août. Réveil 5 H. Travail du matin : se chercher les poux. Pluie matinée. Cafard. Décidément si samedi l'on n'est pas parti, je me fais porter malade et

passerai ainsi dans le camp, ayant plus de chance de partir au travail. Cela commence à ne plus être tenable. La faim se fait sentir. Cherchons à porter réclamation au sujet du "rabiote" des Alsaciens. Dernier bobard : L'Amérique aurait déclaré la guerre au Japon et l'URSS à l'Allemagne (idiot).

Vendredi 9 août. Ballon de jus. Pas organisé pour sa distribution. Il en est qui passent deux fois, se remettant dans les rangs et lorsqu'il n'y a plus de jus, tant pis pour ceux qui n'en ont pas eu. Cette pagaïe sert d'ailleurs le trafic des chefs de tentes pour leur commerce. Hier 500 colis ont été distribués. Pour la soupe c'est organisé pour être dans l'impossibilité de repasser deux fois. Là, ils se chargent de faire la police. Touché un litre de soupe, réclamation portée. Un officier est venu. Devons nous tenir peignards, car les interprètes savent que cela vient du groupe de Mallmitz. 17 de notre groupe partent au travail. Restons à 50. Les autres se font porter malade. Casse-croûte à 3 H 30. On a rassemblé les Alsaciens, ils doivent partir mardi. Sous les tentes les nuits sont fraîches. Pas trouvé de poux aujourd'hui, pourtant, où l'on couche, c'en est rempli.

Samedi 10 août. Réveil 5 H. Chasse habituelle. Bredouille. Belle journée, enlève du cafard. Soupé à 9 H 30 (un litre). C'est long jusqu'au casse-croûte de 5 H que j'avale aussitôt. Pas encore de nouvelles, pourtant, il en arrive maintenant des régions occupées, même de Paris. Les colis de ces régions arrivent également.

Dimanche 11 Août. Réveil habituel pour pouvoir boire le jus. Toujours rien pour savoir si nous partons travailler. L'on dit que le bloc doit être vidé cette semaine. C'est cet espoir qui fait que je prends patience. Il me semble qu'il y a des années que je n'ai vu tous les êtres chers, et il n'y aura trois mois que le 15 prochain. Journée coupée d'averses. Casse croûte à 4 H. C'est long jusqu'au lendemain 10 H que nous touchons la soupe. Ce sont ceux qui sont le plus remplis de poux, qui ne les cherchent pas, aucune réaction, ce sont des loques.

Lundi 12 Août. Réveil 5 H. Jus 8 Heures. Ensuite rassemblement pour une capote volée. Retrouvée, le voleur doit se promener avec une pancarte. C'est courant. Les hommes tombent bas, pour voler aussi malheureux qu'eux. Il ne faut rien laisser traîner, nous faisons suivre nos affaires partout où nous nous déplaçons. Huguet pas bien se fait porter malade, surtout dans l'espoir d'avoir plus vite du courrier de sa femme et de son gosse. Il habite la région parisienne et a un cafard terrible, incertain du sort de sa famille. Parti, on reprend le matricule à tous. Plus de rentrées. Avons des chances de partir, car les départs vont se faire avec nous.

Toujours pas de nouvelles. Je ne sais quoi penser, tous ceux du midi ont presque tous reçu lettres et colis.

Mardi 13 Août. Si nous partons au travail, nous serons les derniers, car une note a prévu d'arrêter les départs. Notre bloc doit être vidé. Ne resteront dans le camp que les non volontaires, sous off, adjudants, sanitaires etc. Trois copains ont touché des lettres : 2 Dordogne, 1 Basses Pyrénées. Soupe à 10 H. Casse croûte à 4 H. Ration de pain réduite 1 boule pour cinq. Je me décide à me faire porter malade, si demain nous ne sommes inscrits sur aucune liste. Pas de poux, j'ai de la veine, à l'encontre il y en a qui en sont remplis.

Mercredi 14 Août. Profite qu'il manque 5 hommes dans une liste pour me faire inscrire. C'est pour aller travailler pour un syndicat agricole. Deux copains de Mallmitz se font aussi marquer. Groupe 1675. On a commencé à payer. Passons demain matin. Pluie et matinée froide.

DU 15 AOUT AU...

Lundi 15 Août. Fête de maman. Réveil 5 H. Jus. Rassemblement du groupe, nous sommes 50. Pas le temps de toucher la paye, les bureaux ouvrent à 8 Heures. Pris le train à 8 H 15. Même direction que Mallmitz. Allons à Reichenau. Passons par Eskersdorf, à Krupper, à Herschfeldau, à Hernagsdorf à Freystadt où nous descendons à 9 H 10. Partis à travers champs et arrivons à l'endroit de notre travail : Reichenau. Petit hameau de quelques maisons. Enfermés dans la salle de l'auberge (Gasthaus). Deux volontaires cuisiniers font la popote. Mangé à 3 H une bouillie de seigle et une mince tranche de pain. Il paraît qu'on ne nous attendait pas. Cela faisait 23 Heures que nous n'avions mangé. Soir purée patates et morceau.

Ici s'achève le carnet de route d'Antoine Dessaux, du moins la partie qu'il a ramenée en France en 1945. En effet, avant d'entreprendre une longue et harassante marche, il avait pris la précaution de répartir en deux paquets ses affaires personnelles. Dans un moment de grand épuisement, il abandonna l'un d'eux sur la route... Il contenait la suite de son Carnet de Route.



Un groupe de prisonniers devant leur baraquement.